



Assemblée générale

Soixante-deuxième session

6^e séance plénière

Mercredi 26 septembre 2007, à 9 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Kerim (ex-République yougoslave de Macédoine))

La séance est ouverte à 9 h 20.

Allocution de S. E. M. Valdis Zatlers, Président de la République de Lettonie

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Lettonie.

M. Valdis Zatlers, Président de la République de Lettonie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Valdis Zatlers, Président de la République de Lettonie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Zatlers (*parle en anglais*) : Je voudrais commencer par vous féliciter, M. Kerim, de votre accession au poste de Président de la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale. Votre direction avisée et énergique reflètera les capacités du peuple de votre pays et de notre région dans son ensemble. J'aimerais aussi féliciter et présenter mes meilleurs vœux au Secrétaire général M. Ban Ki-moon, et lui donner le gage de tout mon appui. Il est clair que le Secrétaire général a conscience de la multitude de défis auxquels le monde a à faire face aujourd'hui. Il y a deux jours seulement, j'ai participé à la réunion de haut niveau sur le changement climatique ici même à

l'ONU. Cette réunion a été organisée à l'initiative du Secrétaire général pour mettre en évidence la nécessité urgente de prendre des décisions pour se prémunir contre les conséquences à long terme de ce changement. Nous devons désormais œuvrer de concert à la réussite de la Conférence de Bali, qui aura lieu à la fin de l'année.

Je me félicite que le Conseil de sécurité ait pu adopter la résolution 1769 (2007), texte novateur autorisant le déploiement de l'Opération hybride au Darfour. Il est maintenant indispensable que cette résolution se traduise en actes. Nous connaissons tous les difficultés en jeu. Il est également impératif de poursuivre le processus politique. Seule une solution négociée pourra permettre de ramener une paix durable dans cette région qui souffre depuis longtemps.

Dans une large mesure, la stabilité et la prospérité de l'Iraq dépendent de l'appui accordé par les pays de cette région. Nous nous félicitons donc que le Conseil de sécurité ait fait preuve de cohésion pour adopter la résolution 1770 (2007). Cette résolution renouvelle et renforce le mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq. Avec le lancement du Pacte international pour l'Iraq, en mai dernier, la communauté mondiale dispose désormais d'un outil efficace pour renforcer l'assistance à l'Iraq dans les domaines où le besoin s'en fait le plus sentir. Le Pacte a déjà permis d'obtenir des résultats positifs. Nous encourageons le Gouvernement iraquien à continuer de prendre des mesures pour promouvoir la réforme

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



économique et garantir la paix et la stabilité à son peuple.

Il y a environ deux semaines, je me suis rendu en Afghanistan. J'ai eu la chance de m'entretenir avec le Président Karzai, ainsi qu'avec des représentants du Gouvernement afghan, des membres du contingent letton et des experts civils. Le message qui ressortait de tous ces entretiens était très clair : fournir une aide par l'intermédiaire de la Force internationale d'assistance à la sécurité n'est qu'un aspect de la question; il convient aussi de contribuer à mettre en place des fondations solides pour le développement durable du pays.

La Lettonie est présente en Afghanistan à la fois dans le cadre de l'effort militaire international et de l'effort civil de reconstruction. Le Gouvernement letton participe financièrement à la reconstruction de l'infrastructure en Afghanistan. Toutefois, j'ai la ferme conviction que la clef du succès en Afghanistan réside dans la coopération – la coopération entre les pays et les organisations internationales. Pour réussir, l'Union européenne, l'ONU, l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et les autres doivent adopter une stratégie d'aide au développement du pays qui soit globale et axée sur le long terme.

Au Moyen-Orient, les 12 derniers mois n'ont apporté aucune avancée significative. Pourtant, nous continuons de placer notre confiance dans le travail du Quatuor, qui appuie les efforts déployés par les États responsables de la région afin de calmer la situation. Le Quatuor est un instrument crucial pour promouvoir une paix négociée, globale, juste et durable au Moyen-Orient, dans la ligne des résolutions adoptées par le Conseil de sécurité. Je suis sûr que l'Envoyé spécial du Quatuor, récemment nommé, saura mettre à profit sa longue expérience et s'efforcera sincèrement de s'acquitter de son mandat exigeant.

La communauté internationale se penche également ces jours-ci sur la question du statut final du Kosovo. Le Secrétaire général a souscrit à la Proposition globale de Règlement présentée par son Envoyé spécial, M. Martti Ahtisaari. Cette Proposition reste actuellement la seule solution diplomatique viable sur la table. La participation active de l'Union européenne est essentielle pour parvenir à une solution durable. Nous demandons instamment aux deux parties de faire preuve de souplesse et d'avoir à cœur de parvenir à une solution pacifique négociée. Nous

espérons sincèrement que les pourparlers en cours, qui ont lieu sous les auspices de la troïka du Groupe de contact, seront fructueux.

Au cours de ma précédente carrière de chirurgien, j'ai pratiqué de nombreuses opérations. Mais j'ai également toujours suivi de près le processus de guérison de mes patients. J'ai toujours veillé à ce qu'ils reçoivent les traitements postopératoires nécessaires et je les ai encouragés à avoir un mode de vie sain. Dans ces fonctions, j'ai dû toujours largement m'appuyer sur le travail de mon équipe talentueuse et dévouée. Dans le même esprit, le Conseil de sécurité ne saurait se contenter de prescrire des opérations de maintien de la paix, aussi indispensables soient-elles pour la paix et la sécurité internationales. Il faut que l'ensemble du système des Nations Unies se mobilise en faveur du relèvement à long terme des zones de conflit.

À cet égard, je voudrais rendre un hommage particulier aux soldats de la paix et aux fonctionnaires des Nations Unies qui travaillent dans des conditions difficiles sur le terrain. Il est de notre devoir, dans nos capitales et ici au Siège de l'Organisation des Nations Unies, de soutenir leurs efforts, chaque État Membre selon ses capacités. Dans le même temps, nous devons exiger les plus hautes normes des forces de maintien de la paix.

Pendant de nombreuses décennies, la Lettonie a grandement souffert de l'occupation étrangère. Maintenant que nous avons retrouvé notre liberté, notre ambition est de prévenir la souffrance des autres. Nous voulons promouvoir l'apaisement. La communauté internationale doit traduire en justice les individus qui commettent des crimes de guerre et des violations massives des droits de l'homme. La Lettonie salue le travail de la Cour pénale internationale. Nous plaçons également beaucoup d'espoir dans la Commission de consolidation de la paix, qui, nous l'espérons, s'avérera un outil efficace pour la consolidation de la paix à long terme.

Même là où il n'y a pas de conflit militaire, la sécurité humaine, dans de nombreuses régions du monde, est mise en péril par la pauvreté, la faim et la maladie. Le rapport 2007 sur les objectifs du Millénaire pour le développement nous a donné quelques bonnes nouvelles. Cependant, il nous a aussi mis en garde contre le fait que les objectifs ne seront pas atteints d'ici à 2015, en tout cas certainement pas en Afrique subsaharienne, à moins que l'on ne

redouble d'efforts. La Lettonie appuie donc l'appel lancé en faveur d'un examen des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et d'une accélération de l'action menée à cette fin.

La Lettonie est candidate aux élections de 2010 au Conseil économique et social. Nous avons un savoir-faire à partager et nous savons également les souffrances que les réformes peuvent entraîner. En tant que nouveau pays donateur, nous avons pris des engagements dans le domaine de l'aide extérieure au développement. Nous pensons que la réussite et l'intensité de notre expérience récente en matière de développement pourra constituer un atout pour les travaux du Conseil.

La Lettonie est fermement attachée au multilatéralisme et aux valeurs inscrites dans la Charte des Nations Unies. Nous voulons que l'Organisation incarne l'efficacité, l'efficience et l'autorité. Il est regrettable que le processus de réforme lancé lors du Sommet mondial de 2005 ait été lent et inégal. Nous avons conscience des forces qui rendent cette réforme difficile, mais nous ne devons pas céder à la lassitude et à la frustration. La réforme de la gestion est vitale. J'ai déjà mentionné l'absolue nécessité d'adopter une approche globale entre les différents acteurs internationaux présents sur le terrain. De même, il est indispensable qu'il y ait une cohérence à l'échelle du système entre les différents fonds et programmes des Nations Unies. L'aide devrait être ciblée et efficace et nous devrions centrer notre attention sur ceux qui sont dans le besoin. Nous attendons avec intérêt de pouvoir évaluer les résultats du programme pilote « Unité d'action des Nations Unies », qui est actuellement mis en œuvre dans 8 pays volontaires.

Les premiers pas du Conseil des droits de l'homme ont été source d'inquiétude. Toutefois, nous sommes sûrs qu'après avoir pris des décisions importantes concernant la mise en place de ses institutions en début d'année, les États Membres sauront pleinement tirer partie du Conseil des droits de l'homme. Nous devons être à la hauteur de la tâche et promouvoir et protéger réellement ces droits. Le Conseil dispose désormais des instruments nécessaires, mais ce sera aux États Membres de les utiliser. Il appartiendra aux États membres de renforcer la crédibilité des Nations Unies en tant qu'organisation capable de protéger et de promouvoir les droits de l'homme.

La Lettonie a toujours placé la promotion des droits de l'homme au premier rang de ses priorités. C'est à la lumière de cet engagement que nous avons décidé de nous porter candidat pour devenir membre au Conseil des droits de l'homme aux élections de 2014.

Aucune réforme ne peut être plus difficile ou plus significative que celle du Conseil de sécurité des Nations Unies. Le Conseil de sécurité compte à son actif de nombreuses réalisations. Mais nous partageons aussi la conviction que la composition et les méthodes de travail du Conseil devraient être modernisées. Nous avons fait part à de nombreuses reprises de nos raisons pour appuyer le modèle G4 de la réforme préconisée par le Brésil, l'Allemagne, l'Inde et le Japon. Nous considérons qu'il s'agit du meilleur modèle disponible à l'heure actuelle. Nous nous félicitons de la perspective de négociations intergouvernementales qui commenceront à cette session et nous espérons que cela permettra d'obtenir des résultats positifs rapidement.

L'ONU est aussi importante que par le passé car elle constitue la seule instance universelle de dialogue mondial. Il ne faut pas oublier que c'est aussi la seule instance universelle où l'on peut prendre des décisions et où l'on peut agir. Mais avant tout il faut souligner le fait que c'est une instance où tous les États, petits ou grands, peuvent s'exprimer, ont une voix. C'est l'instance qui a la responsabilité de contribuer.

La Lettonie attend avec impatience une soixante-deuxième session de l'Assemblée générale couronnée de succès.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la République de Lettonie pour l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Valdis Zatlers, Président de la République de Lettonie est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocation de la Présidente de la Confédération suisse.

M^{me} Micheline Calmy-Rey, Présidente de la Confédération suisse, est escortée dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la

bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à la Présidence de la Confédération suisse, Mme Micheline Calmy-Rey, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

La Présidente Calmy-Rey : Je tiens tout d'abord à féliciter le nouveau Président de l'Assemblée générale, Monsieur Srgjan Kerim, de son élection et l'assurer du plein appui de mon pays durant cette soixante-deuxième session de l'Assemblée générale.

Nous partageons tous et toutes ici l'espoir d'un monde plus pacifique et plus harmonieux.

En ces temps où des populations civiles sont la cible d'attentats suicides ou d'armes sophistiquées, où des enfants sont enrôlés de force comme soldats, où les changements climatiques menacent la survie de notre planète, comment assumons-nous nos responsabilités? À qui incombe la responsabilité lorsque des millions d'hommes et de femmes souffrent de malnutrition, lorsque les besoins les plus élémentaires sont négligés, que l'injustice règne, que notre environnement est détruit? Comment pouvons-nous venir à bout de ces fléaux qui frappent les êtres humains à travers le monde? Comment pouvons-nous traduire nos responsabilités en actes?

En tentant de répondre à ces questions, deux constatations s'imposent. Tout d'abord, le respect des droits de l'homme, l'état de droit et la bonne gouvernance sont les conditions d'une paix et d'une sécurité durables, et aussi d'un environnement préservé. Nous savons aujourd'hui que les violations systématiques des droits de l'homme et les déficits flagrants de l'état de droit sont fréquemment la source des conflits. La deuxième constatation touche à la nature des conflits. Sur les champs de bataille, la ligne de front s'estompe. Les États et les groupes armés non étatiques s'opposent. Les seigneurs de guerre, les terroristes et les bandes criminelles dictent les règles. Les civils et non les soldats deviennent les premières cibles.

La politique de sécurité ne peut ainsi plus se limiter au cadre traditionnel des États. Elle doit se concentrer en premier lieu sur la sécurité des personnes. Par conséquent, les États et les groupes armés non étatiques sont invités à respecter quelques règles de base, communes à toutes et à tous.

Pour parvenir à des résultats, l'affrontement doit faire place au dialogue et à la recherche de solutions.

La négociation, le dialogue, la diplomatie sont nos instruments de succès. Il s'agit de transcender les barrières qui existent entre les différents secteurs et disciplines des relations internationales, de promouvoir des alliances basées sur une communauté de valeurs. Cette approche doit nous permettre de contribuer, au-delà des limites régionales, idéologiques et culturelles, à trouver des solutions. Le passé récent nous le démontre : la Cour pénale internationale, le Conseil des droits de l'homme, la Convention sur les mines antipersonnel sont autant de créations soutenues par de grandes coalitions d'États auxquelles ont adhéré des pays de toutes les régions du monde.

Mais, le dialogue à lui seul ne suffit pas. Sans objectifs concrets, l'expérience démontre que des débats entre des acteurs ayant des visions très différentes du monde peuvent parfois renforcer la division. En revanche, la définition et la mise en œuvre d'actions concrètes et pratiques favorisent une cohabitation entre les différentes communautés. C'est pourquoi la Suisse soutient des initiatives telles que l'« Alliance des civilisations », ainsi que le plan de mise en œuvre proposé par le secrétariat de l'Alliance.

Des solutions cohérentes et globales aux crises actuelles qui affectent l'ordre international ne peuvent être mises en œuvre sans tenir compte des intérêts de toutes les communautés concernées. La Suisse s'efforce ainsi de promouvoir un dialogue entre toutes les parties. Elle le fait notamment au Liban, où elle tente d'offrir un forum aux forces politiques pour rechercher une solution à la crise politique actuelle dans la perspective d'une stabilité à long terme.

L'évolution récente de la situation dans le Territoire palestinien occupé rappellent encore une fois avec une tragique acuité la nécessité de respecter ces principes. Là aussi l'implication de toutes les parties est une nécessité pour une solution durable.

Il en est de même pour la situation qui prévaut au Darfour. Mon pays espère que la résolution 1769 (2007) qui prévoit, pour la première fois, une coopération étroite entre les Nations Unies et l'Union africaine, donnera aux habitants de la région la possibilité de vivre enfin en paix et de se réconcilier après tant d'années de souffrances.

La situation au Myanmar est préoccupante. La Suisse demande au Gouvernement birman de renoncer à toute forme de violence contre les manifestants et contre la population civile. La Suisse privilégie le

dialogue entre toutes les parties impliquées sous l'égide du Conseiller spécial du Secrétaire général des Nations Unies.

Enfin, il ne peut y avoir de paix et de sécurité sans justice internationale. La Suisse soutient en particulier l'action de la Cour pénale internationale. Son caractère permanent et la possibilité pour le Conseil de sécurité de lui soumettre des situations comme il l'a fait dans le cas du Darfour confère à cette institution un effet préventif. Pour que cet effet soit efficace, la communauté internationale doit apporter son plein soutien à la Cour en s'assurant que les États concernés coopèrent pleinement.

La politique de sécurité humaine s'applique également aux menaces environnementales. L'action humaine a modifié le climat de la planète. Cette évolution a des effets à l'échelle planétaire : hausse des températures, bouleversement des précipitations, montée du niveau des mers et perturbation des équilibres naturels, autant de menaces pour l'habitat et les cultures, pour les conditions de vie de millions de personnes. Ces risques pour la sécurité, la santé et le développement ont été présentés cette année dans le quatrième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

Les problèmes environnementaux sont aussi, aujourd'hui, des problèmes de sécurité. Ils nous obligent, en tant qu'êtres humains, à agir de manière responsable sur le plan politique et à former des alliances pour la protection de nos ressources naturelles. Alors que nous avons développé des mécanismes internationaux et des institutions pour lutter contre le sous-développement et pour promouvoir la paix et le respect des droits humains, nos réponses dans le domaine environnemental demeurent insuffisantes. Certes, nous disposons d'une série de conventions internationales, de programmes et de législations nationales. Mais la gouvernance environnementale est fragmentée et manque d'objectifs clairs. Nous devons donc nous unir pour déterminer et mettre en œuvre des engagements afin de gérer plus rationnellement nos ressources et nos énergies et protéger notre biosphère. Nous devons aussi mobiliser le système des Nations Unies pour combattre efficacement et de façon cohérente les changements climatiques.

La Suisse souhaite donc que nous parvenions à nous fixer des objectifs ambitieux pour la deuxième

période d'engagement du Protocole de Kyoto. Nous sommes disposés à contribuer substantiellement à cet effort qui incombe à l'ensemble de la communauté internationale. La Suisse estime qu'un futur régime international de lutte contre le changement climatique nécessite, pour être légitime, la participation de toutes les nations. Nous considérons ainsi que la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et son Protocole de Kyoto sont le cadre adapté pour toute délibération et négociation sur les changements climatiques.

Le développement dans ses dimensions économique, sociale et écologique, fondé sur le respect des droits de la personne, constitue également nos défi et objectif communs en vue de l'établissement d'un monde à la fois plus libre et plus sûr. La communauté internationale a approuvé, ces dernières décennies, un grand nombre d'objectifs de développement. Mais des efforts supplémentaires doivent encore être fournis pour assurer une plus grande cohérence du système opérationnel des Nations Unies. Avec ses fonds, programmes et agences spécialisées, ce système dispose d'un excellent réseau de représentations sur le terrain, d'une grande légitimité morale et technique, ainsi que de considérables capacités opérationnelles.

Malheureusement, le système reste fragmenté et génère des coûts de transaction très élevés, assumés pour une bonne part par les pays bénéficiaires eux-mêmes. Des ajustements importants, dont certains sont décrits dans le rapport « Unis dans l'action », doivent être mis en œuvre sans délai sur le terrain, pour que les entités opérationnelles des Nations Unies puissent satisfaire les besoins des pays partenaires de manière plus efficace. Les négociations sur l'examen triennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies, qui commenceront dans quelques semaines, offrent le cadre approprié pour définir les mesures nécessaires, en particulier sur la base des expériences réalisées par les pays pilotes qui appliquent le concept « Une ONU ».

Nous sommes aujourd'hui à mi-chemin de l'atteinte des objectifs du Millénaire. Si des avancées sur plusieurs niveaux sont indéniables, il reste encore beaucoup à accomplir. Nous sommes tous – gouvernements, institutions multilatérales, organisations non gouvernementales ou secteur privé – appelés à conjuguer nos efforts sur un large front, aux niveaux national, régional et mondial. En vue du

prochain dialogue de haut niveau sur le financement du développement, j'aimerais me limiter à rappeler que nous avons toutes et tous un intérêt commun à améliorer l'efficacité et l'impact de l'aide au développement et à augmenter le volume des ressources de l'aide publique. Nous savons d'ores et déjà que des résultats dans ce domaine ne pourront être obtenus que par le biais d'efforts conjoints et très substantiels de tous les partenaires concernés.

Pour mieux répondre aux enjeux globaux, notre Organisation s'est engagée dans un processus de réforme. Afin de renforcer la crédibilité et l'efficacité de l'action des Nations Unies, il convient maintenant de démontrer notre volonté politique de mener à terme ces réformes. L'année écoulée a connu de réelles avancées avec les débuts des travaux de la Commission de consolidation de la paix et du Conseil des droits de l'homme, démontrant la capacité des Nations Unies de mettre en œuvre des réformes ambitieuses pour répondre aux défis du XXI^e siècle.

La Suisse prône une amélioration générale des méthodes de travail du Conseil de sécurité. Mon pays poursuivra ses efforts pour l'amélioration de la transparence au sein du Comité des sanctions, et pour que l'inscription et la radiation de personnes et d'entités sur les listes des sanctions soient conformes aux principes de l'état de droit et des droits humains.

Une gestion efficace ainsi qu'une utilisation plus ciblée des ressources disponibles demeurent un défi sérieux pour notre organisation. La Suisse salue la volonté du Secrétaire général de faire de l'efficacité du système des Nations Unies une de ses priorités. Au regard des progrès réalisés cette année, mais surtout au regard des défis encore à surmonter, la Suisse estime qu'il est donc essentiel de poursuivre le processus de réforme engagé. La Suisse appuiera dès lors les efforts du Secrétaire général Ban Ki-moon visant à consolider les Nations Unies et à rendre l'organisation plus efficace.

Si nous voulons avancer, si nous sommes résolus à relever les défis multiformes et interdépendants auxquels le monde globalisé d'aujourd'hui doit faire face, si nous voulons permettre à l'individu de vivre à l'abri de la crainte et du besoin, nous devons nous concentrer sur des objectifs concrets. Dans cette perspective, nous avons et aurons à cœur de démontrer que nous œuvrons sans relâche pour dépasser nos

divergences dans l'intérêt urgent des nations et des peuples que nous représentons.

Le Président : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier la Présidente de la Confédération suisse de la déclaration qu'elle vient de prononcer.

M^{me} Micheline Calmy-Rey, Présidente de la Confédération suisse, est escortée hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Sidi Mohamed Ould Cheikh Abdellahi, Président de la République islamique de Mauritanie

Le Président : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Sidi Mohamed Ould Cheikh Abdellahi, Président de la République islamique de Mauritanie.

M. Sidi Mohamed Ould Cheikh Abdellahi, Président de la République islamique de Mauritanie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Sidi Mohamed Ould Cheikh Abdellahi, Président de la République islamique de Mauritanie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le Président Ould Cheikh Abdellahi (parle en arabe) : J'ai le plaisir de vous adresser, Monsieur le Président, mes plus chaleureuses félicitations pour votre élection en tant que Président de l'Assemblée générale à sa soixante-deuxième session, et de vous exprimer notre totale confiance dans les efforts que vous ne manquerez pas de déployer en vue de consolider les acquis et de renforcer la paix dans le cadre d'un système mondial caractérisé par la justice, l'équilibre et la stabilité.

Je voudrais également saluer les efforts couronnés de succès de votre prédécesseur, Cheikha Haya Rashed Al-Khalifa, pour donner une grande impulsion aux échanges et au dialogue au sujet des principaux problèmes et préoccupations de l'heure.

Je tiens également à féliciter et à remercier le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, qui, dès son entrée en fonctions, s'est attelé à activer les dossiers relatifs à la réforme de l'Organisation et à d'autres

questions concernant la paix et la sécurité internationales.

Je voudrais en particulier me féliciter du fait que l'Assemblée générale, à sa soixante et unième session, s'est concentrée sur les problèmes de développement, et surtout la lutte contre la pauvreté, les effets négatifs des changements climatiques et de la mondialisation, ainsi que sur le dialogue et l'entente entre les civilisations et les religions, la modernisation du système de bonne gouvernance et la consolidation de la démocratie.

La réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, qui constitue une question à la fois particulièrement prioritaire et urgente, exige de nous tous de redoubler d'efforts et de développer la coopération et la coordination, afin de créer les conditions propices à la réalisation d'un développement durable, global et équilibré.

La promotion de l'esprit et des valeurs d'entente, d'échange et de complémentarité entre les civilisations et les nations, la consécration du droit, la propagation de la justice et de l'égalité sont, de notre point de vue, les voies les meilleures et les plus rapides pour instaurer la paix et la sécurité dans le monde et extirper, à la racine, la haine et l'affrontement entre les peuples. En effet, la persistance de problèmes sans perspective de solution, l'élargissement du fossé entre les pauvres et les riches, l'existence de dysfonctionnements structurels au niveau de l'économie mondiale, le déni de justice et le désespoir sont autant de facteurs qui alimentent de nombreux foyers de tension et de conflits et encouragent l'extrémisme et le terrorisme.

En Mauritanie, nous rejetons le terrorisme sous toutes ses formes et, autant nous le condamnons avec force, autant nous restons attachés aux valeurs musulmanes de notre société; valeurs fondées sur la tolérance et sur le rejet de la violence et de l'extrémisme et qui appellent à l'entente et à la fraternité.

La Charte des Nations Unies nous engage à unir nos efforts pour préserver la paix et la sécurité internationales. Cet engagement demeure contrarié par des situations conflictuelles dont certaines persistent depuis la fondation de notre Organisation. Le conflit israélo-arabe est incontestablement celui qui alimente le plus d'antagonismes et menace le plus la paix et la sécurité dans le monde. Pourtant le cadre et les

conditions générales d'un règlement juste, global et durable de ce conflit ont été définis et réaffirmés au fil des ans par le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale des Nations Unies. Ces fondements constituent l'essence de l'initiative de paix arabe. Celle-ci garantit la paix, la sécurité et la reconnaissance d'Israël par les pays arabes en échange de la cessation de l'occupation des territoires arabes et de la recherche de solutions mutuellement acceptables pour les autres questions en suspens. Israël doit saisir cette occasion historique et se conformer ainsi à la légalité internationale afin que les peuples de cette région puissent enfin vivre en paix et que le peuple palestinien, en particulier, puisse recouvrer les droits dont il a été spolié et fonder son État indépendant, avec Al Qods Al Charif pour capitale.

La Mauritanie suit naturellement de près l'affaire du Sahara occidental et se félicite des étapes franchies récemment et qui se sont traduites par le retour à la table de négociations directes. Elle renouvelle son soutien aux efforts du Secrétaire général des Nations Unies, en vue d'aboutir à une solution définitive acceptable par toutes les parties et qui garantisse la stabilité dans la région.

S'agissant de la situation au Darfour (Soudan), nous nous félicitons de l'Accord conclu entre le Gouvernement soudanais, l'Union africaine et l'ONU. Nous espérons que l'ensemble des protagonistes se joindront aux efforts de paix et que l'entente et la cohésion régneront dans les plus brefs délais entre l'ensemble des fils du peuple soudanais frère.

En ce qui concerne la situation en Côte d'Ivoire, nous enregistrons avec satisfaction les progrès remarquables accomplis sur la voie du retour de la paix civile et formulons l'espoir que la stabilité totale prévaudra dans ce pays frère et que celui-ci retrouvera pleinement sa place dans la région ouest-africaine et sur notre continent en général.

L'Union africaine déploie, en collaboration avec les Nations Unies, d'intenses efforts pour résoudre les crises qui existent sur le continent africain mais il ne fait aucun doute que le développement économique et social constitue le meilleur antidote à ces situations conflictuelles. La part de l'Afrique dans l'économie mondiale a baissé au cours des deux dernières décennies. Le continent enregistre aujourd'hui un retard dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Cependant, des signes réels

d'amélioration de la situation sur le continent se manifestent et de nouvelles possibilités existent grâce, en particulier, à la demande croissante au niveau des marchés émergents. Toutefois l'Afrique a besoin à la fois d'un accroissement de l'aide publique au développement et du flux d'investissements étrangers directs. Toutefois, les pays africains restent naturellement responsables au premier chef de leur développement. Ils doivent assurer la primauté du droit, promouvoir la bonne gouvernance et créer un cadre incitatif pour les investissements.

En Mauritanie, nous avons réussi cette année à couronner le processus démocratique de notre peuple par la mise en place d'un système pluraliste, fondé sur une Constitution qui garantit l'alternance pacifique du pouvoir. C'est ainsi que notre pays a accompli des mutations démocratiques majeures, notamment des élections présidentielles qui se sont déroulées dans la transparence, l'honnêteté et la liberté, comme en ont témoigné les observateurs nationaux et étrangers, en particulier l'Organisation des Nations Unies, l'Union européenne, la Ligue arabe, l'Union africaine, l'Organisation internationale de la Francophonie et l'Organisation de la Conférence islamique. Dans la même atmosphère de liberté et de pluralisme, des élections municipales et législatives ont permis de choisir les représentants du peuple dans les conseils municipaux et les deux chambres du Parlement. Une attention particulière a été accordée à la femme mauritanienne dans chacune de ces échéances, où 20 % des sièges en concurrence lui ont été réservés. La femme est désormais plus que jamais présente dans la pyramide des pouvoirs législatif et exécutif, ainsi que dans le système de gestion locale, dans la diplomatie et dans l'administration.

Par ailleurs, mon gouvernement déploie des efforts soutenus en vue de renforcer l'unité nationale et d'enraciner la transparence dans la gestion des affaires publiques. Ces efforts se sont traduits notamment par le lancement des opérations devant conduire à un retour digne de nos concitoyens réfugiés au Sénégal et au Mali, afin d'ouvrir une nouvelle ère de fraternité et de réconciliation nationale.

Dans le même cadre, il a été procédé à la promulgation d'une loi criminalisant les pratiques esclavagistes. Parallèlement, une Haute Cour de justice a été créée pour juger, le cas échéant, le Président de la République et les hauts responsables de l'État, par le biais d'une procédure visant à enraciner les règles de la

bonne gouvernance, moderniser les institutions et renforcer les mécanismes de contrôle par une large participation des représentants du peuple et de la société civile. Nous sommes résolus à persévérer dans cette voie, car elle constitue le meilleur moyen de consolider l'unité nationale et de réaliser le développement, la sécurité, la stabilité et la prospérité pour le pays et pour les citoyens.

La Mauritanie est fermement déterminée à contribuer à l'établissement de relations de coopération et de solidarité dans notre région, conformément aux ambitions et aux aspirations de notre peuple. Dans ce cadre, notre foi en l'Union du Maghreb arabe comme choix stratégique pour la région, en la Ligue arabe et en l'Union africaine est totale, compte tenu de notre attachement à l'esprit de fraternité et de solidarité et aux relations de coopération, d'amitié et de bon voisinage qui lient notre pays à son environnement arabe et africain. Notre pays reste en même temps décidé à renforcer les bases du dialogue, de l'échange et de l'entente entre les peuples et les civilisations, notamment dans le cadre du dialogue euro-méditerranéen.

La Mauritanie réitère son attachement aux idéaux et buts des Nations Unies, seul cadre multilatéral au service de l'humanité tout entière. Face aux multiples défis et aux diverses menaces auxquels notre monde d'aujourd'hui est confronté, il est de notre devoir commun de faire réellement de l'ONU un creuset où s'harmonisent nos efforts visant à mettre en œuvre les priorités définies dans la Déclaration du Millénaire et lors de nombreuses conférences internationales. Dans une mondialisation marquée par une accumulation de richesses et une accélération sans précédent du progrès technique et scientifique, il nous incombe de tirer profit, de manière équitable, des possibilités offertes à tous les peuples et de créer les meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande. Nous avons pris cet engagement lors de la création des Nations Unies, il y a plus de 60 ans; nous avons aujourd'hui les moyens d'assumer nos responsabilités et de tenir cet engagement maintes fois réitéré.

Le Président : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République islamique de Mauritanie de la déclaration qu'il vient de prononcer.

*M. Sidi Mohamed Ould Cheikh Abdellahi,
Président de la République islamique de*

Mauritanie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M^{me} Tarja Halonen, Présidente de la République de Finlande

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de la Présidente de la République de Finlande.

M^{me} Tarja Halonen, Présidente de la République de Finlande, est escortée dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M^{me} Tarja Halonen, Présidente de la République de Finlande, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

La Présidente Halonen (*parle en anglais*) : Je voudrais vous féliciter, Monsieur le Président, et vous assurer de notre soutien dans votre conduite de la présente session de l'Assemblée générale. La Finlande s'associe à la déclaration faite par l'Union européenne.

Nous demeurons tous profondément attachés à la réalisation de la Déclaration du Millénaire et des objectifs du Millénaire pour le développement afin d'édifier un avenir meilleur pour chacun. L'ONU est notre organisation mondiale, et constitue le cadre privilégié de notre coopération pour s'attaquer aux problèmes auxquels le monde est confronté.

Pour parvenir à une sécurité globale, nous devons œuvrer sans relâche non seulement en faveur de la sécurité, mais aussi du développement et des droits de l'homme. Lors du Sommet mondial qui s'est tenu il y a deux ans, nous avons décidé que le système des Nations Unies devait être réformé pour qu'il puisse mieux appliquer ces trois principes fondamentaux. Nous ne devons ménager aucun effort pour poursuivre la réforme générale de l'ONU.

Un monde plus juste est un monde plus sûr. Rendre le Conseil économique et social plus efficace est une partie importante de la réforme de l'ONU et contribuera grandement à la concrétisation du concept d'une sécurité générale.

Faire de l'ONU une institution nouvelle constitue un véritable défi. Nous le savons par expérience. La Finlande a été membre du Conseil des droits de l'homme au cours de sa première année d'existence.

Mais nous devons continuer notre travail. Nous devons poursuivre nos efforts afin de rendre le Conseil crédible, lui permettre de défendre et de promouvoir les droits des femmes, des hommes et des enfants. Nos paroles et nos bonnes intentions doivent se traduire en actions concrètes.

La nouvelle Commission de consolidation de la paix doit devenir une plateforme pour aider les pays sortant d'un conflit. Pour appuyer ce travail, les gouvernements, les parlements, les organisations non gouvernementales et le secteur privé doivent eux aussi coopérer. Le Fonds pour la consolidation de la paix doit servir d'outil afin de satisfaire aux besoins immédiats des pays qui sortent d'un conflit.

La réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement exige une action cohérente. La Finlande appuie vigoureusement les recommandations du Groupe de haut niveau sur la cohérence de l'action du système des Nations Unies. Il convient de déployer des efforts pour atteindre l'objectif d'une ONU au niveau national.

Nous devons aussi redoubler d'efforts pour affronter les difficultés dans les domaines de la santé et de l'éducation, comme tant d'orateurs l'ont dit ici.

La Finlande se félicite vivement des recommandations du Groupe sur les questions d'égalité des sexes. Il nous faut prendre les mesures qui s'imposent pour sensibiliser l'ensemble du système des Nations Unies à ces questions. Nous appuyons l'idée de créer une nouvelle institution unifiée chargée de l'égalité des sexes dirigée par un nouveau Secrétaire général adjoint.

Dans ce contexte, je voudrais souligner l'importance de la participation des femmes à toutes les phases de la gestion des crises : la prévention des conflits, le maintien et la consolidation de la paix, sans oublier les pourparlers de paix. Je voudrais donner un exemple : l'initiative pour le Moyen-Orient du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM). La coopération entre les femmes israéliennes et palestiniennes menée dans le cadre de cette initiative peut, à mon sens, contribuer à relancer les négociations de paix. Je saisis également cette occasion pour annoncer que la Finlande prépare son plan d'action national dans le but de faciliter l'application de la résolution du Conseil de sécurité 1325 (2000) sur les femmes, la paix et la sécurité.

Pour être plus forte, l'ONU exige que l'on réforme son Secrétariat. À cet égard, nous nous félicitons que l'on mette davantage l'accent sur l'état de droit. Appuyer l'état de droit est nécessaire si l'on veut améliorer la sécurité dans le monde.

Le développement durable exige que nous encourageons de manière cohérente une mondialisation plus juste et la protection de la nature. Les changements climatiques affectent l'avenir de l'ensemble de l'humanité. La Finlande insiste sur la nécessité de parvenir, dans les brefs délais, à un accord mondial ouvert sur le régime climatique d'après 2012. L'ONU a un rôle central à jouer dans ce processus.

Chaque nation a le droit de se développer et d'aspirer à la croissance et à la prospérité. Les pays industrialisés doivent faire preuve de solidarité avec les pays en développement, et prendre toutes les mesures possibles pour favoriser l'accès aux technologies écologiquement rationnelles pour tous.

Je pense que le débat consacré aux changements climatiques avance dans une direction prometteuse. De nombreux États Membres et différents acteurs sociaux et régions sont devenus plus actifs et ont lancé des initiatives concernant le développement d'une politique climatique. Nous devons en tirer parti alors que nous nous approchons de la Conférence sur les changements climatiques, qui se tiendra à Bali en décembre.

L'événement de haut niveau sur les changements climatiques, qui s'est tenu le 24 septembre, a été couronné de succès. J'estime qu'il nous a fourni l'appui politique dont nous aurons besoin lorsque nous nous réunirons à Bali. La contribution de tous est, bien entendu, nécessaire. La Finlande remercie le Président de l'Assemblée générale d'avoir inclus cette question parmi ses priorités.

Nous avons besoin d'une coopération internationale efficace dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération. Vu notamment le nombre de victimes que font les conflits actuels, les armes légères et de petit calibre constituent bien des armes de destruction massive. De concert avec plus de 150 autres États, la Finlande appuie le processus visant à adopter un traité international sur le commerce des armes.

Le rôle de l'ONU est indispensable pour résoudre les nombreuses crises dans le monde. Nous avons eu ce matin des nouvelles de la Birmanie/Myanmar où la

lutte du peuple pour la liberté et les droits de l'homme a été réprimée. Nous devons réagir. Les activités de l'ONU exigent un appui politique et des moyens.

Nous apprécions la détermination du Secrétaire général dans sa quête d'une solution à la crise au Soudan. La nouvelle opération de maintien de la paix au Darfour portera à plus de 100 000 le nombre de soldats de l'ONU. Ce chiffre remarquable prouve que l'ONU continue de jouir de la confiance de la communauté internationale. Nous saluons la résolution du Conseil de sécurité 1778 (2007), adoptée hier, relative à une présence internationale au Tchad et en République centrafricaine.

Pour bien gérer les crises, le partenariat et le partage des responsabilités s'imposent. L'Union africaine et l'Union européenne ont notamment été des partenaires précieux pour l'ONU. Le succès des opérations de maintien de la paix de l'ONU dépend de l'appui des acteurs locaux et régionaux.

Pour les Européens que nous sommes, régler la question du statut du Kosovo est également très important. Dans ce processus, l'Envoyé spécial des Nations Unies a joué un rôle crucial. Nous encourageons toutes les parties à s'engager de manière constructive dans la recherche d'une solution à ce problème.

Je voudrais assurer l'Assemblée que la Finlande est favorable à une ONU plus forte pour un monde meilleur. Il nous incombe d'honorer nos engagements en assurant une sécurité accrue, le développement durable et le respect des droits fondamentaux de tous les peuples. Je voudrais exprimer notre appui indéfectible au Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, dans ces efforts.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier la Présidente de la République de Finlande de la déclaration qu'elle vient de prononcer.

M^{me} Tarja Halonen, Présidente de la République de Finlande, est escortée hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Gurbanguly Berdymukhammedov, Président du Turkménistan

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président du Turkménistan.

M. Gurbanguly Berdymukhammedov, Président du Turkménistan, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*): Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Gurbanguly Berdymukhammedov, Président du Turkménistan, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Berdymukhammedov (*parle en russe*): Au nom du peuple et du Gouvernement du Turkménistan, permettez-moi d'adresser mes vœux de succès à tous les membres, et les féliciter à l'occasion de l'ouverture de la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale.

Je voudrais saisir cette occasion pour féliciter M. Ban Ki-moon de son élection au poste de Secrétaire général, et lui souhaiter plein succès à ce poste de responsabilité.

Je voudrais également féliciter M. Srgjan Kerim de son élection à la présidence de l'Assemblée générale. Je suis certain que sous sa direction, les travaux de l'Assemblée générale seront efficaces et couronnés de succès.

Dès les premiers jours de son indépendance, le Turkménistan a considéré les idéaux de l'Organisation des Nations Unies comme pleinement conformes aux aspirations de la communauté internationale. Les principes sur lesquels se fonde l'Organisation – le maintien de la paix, l'égalité des droits, le respect de la souveraineté de tous les États et le droit de chaque État de choisir sa propre voie de développement – constituent le fondement de la politique étrangère de notre pays, dans laquelle la coopération avec l'ONU est devenue une pierre angulaire.

Le temps a montré que le choix de notre pays était judicieux et fondé. Pendant les 15 années durant lesquelles nous avons coopéré activement avec l'ONU, le Turkménistan a trouvé sa place sur la scène internationale, et a acquis une expérience précieuse en matière de coopération avec la communauté internationale pour l'établissement de relations harmonieuses, égales et mutuellement respectueuses avec les autres nations. Nous sommes en droit de nous enorgueillir du fait que c'est dans cette enceinte que la résolution 50/80[A] relative à la neutralité permanente du Turkménistan, a été adoptée le 12 décembre 1995, événement historique pour notre pays. Il n'est pas

exagéré de dire que la résolution relative à la neutralité est devenue le fondement de notre politique étrangère et joue un rôle important dans l'élaboration de notre politique nationale.

La coopération avec l'ONU continuera de déterminer notre politique étrangère. Je voudrais notamment insister sur le fait que cette coopération enrichit nos liens bilatéraux et multilatéraux, et leur donne un nouveau sens. Cela est particulièrement visible dans le domaine des questions régionales où la participation de l'ONU et des institutions spécialisées promeut une convergence des démarches étatiques vis-à-vis des différents problèmes, créant ainsi un environnement politique, diplomatique et juridique propice à leur règlement grâce à nos efforts conjoints.

Dans ce contexte, je considère que la récente décision de créer un Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale constitue un jalon important. Je suis convaincu que l'inauguration de ce Centre, prévue pour la fin de l'année, marquera un tournant dans les efforts de notre pays et de nos voisins visant à assurer la paix, la sécurité et la stabilité dans la région.

Le Turkménistan est tout à fait disposé à coopérer de manière constructive et fructueuse avec ce Centre dont les travaux, nous en sommes certains, influenceront grandement et positivement le règlement des problèmes qui troublent notre région. Nous apprécions vivement la décision de créer ce Centre à Achgabat, dans la capitale du Turkménistan neutre. Nous y voyons le témoignage de la confiance de l'Organisation à l'égard de notre pays. Conscients de la grande responsabilité qui est la nôtre, j'affirme à l'Assemblée que notre pays fera le nécessaire pour que les travaux du Centre soient efficaces et fructueux.

Malgré les changements actuels dans le monde, les grands idéaux humanistes de l'Organisation des Nations Unies et les principes de sa Charte doivent continuer à servir de piliers moraux et juridiques à l'ordre international. Il n'y a que sur cette base que l'on pourra examiner les questions liées à la réforme de l'ONU. Dans l'ensemble, cette réforme doit être significative et pragmatique, et elle doit correspondre aux réalités objectives de notre temps. À cet égard, le Turkménistan appuie les efforts déployés par les États Membres et le Secrétaire général pour rendre l'Organisation plus dynamique, efficace, transparente et démocratique.

Dans ce contexte, le Turkménistan partage l'opinion selon laquelle il est nécessaire de renforcer encore la structure du Conseil de sécurité et de favoriser une interaction plus proche et effective entre le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale. Nous sommes en faveur d'une réforme de l'ONU qui rende l'Organisation plus forte, améliore son action et élargisse le rôle et les fonctions du Conseil de sécurité comme garant de la paix, de la sécurité et de la stabilité internationales.

La neutralité du Turkménistan, sa doctrine de non-affiliation à un bloc quelconque en matière de politique étrangère et son rejet de la force comme moyen de régler les différends internationaux pré-déterminent notre position face aux questions de paix et de sécurité. Dans ce contexte, le Turkménistan appuie sans réserve les initiatives internationales de lutte contre la prolifération des armes de destruction massive, de leurs vecteurs et des technologies associées. En conséquence, le Turkménistan prend et continuera de prendre des mesures pratiques cohérentes pour garantir la mise en œuvre du cadre juridique international sur la non-prolifération des armes de destruction massive. Dans sa législation, il proclame son refus de posséder, fabriquer, stocker ou transporter des armes de destruction massive nucléaires, chimiques, bactériologiques ou autres ainsi que des technologies associées. En 2005, le Conseil du peuple du Turkménistan a décidé d'adopter une déclaration sur l'appui aux initiatives des organisations internationales pour combattre la prolifération des armes de destruction massive. L'an dernier, à Semipalatinsk, le Turkménistan, avec d'autres États de la région, a signé le Traité portant création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale. Ce document est unique à bien des égards, étant donné que pour la première fois depuis la Seconde Guerre mondiale, il proclame la création d'une vaste région exempte d'armes nucléaires dans l'hémisphère Nord. Il convient de noter que notre initiative commune fait écho aux aspirations de la majorité des pays et qu'elle est acclamée par la communauté internationale et cautionnée par l'Assemblée générale des Nations Unies. Je profite de l'occasion pour remercier tous les États et les organisations régionales et internationales qui ont appuyé le document.

Cela dit, nous devons bien comprendre que l'Asie centrale n'est pas isolée. Notre région a des milliers de liens historiques, ethniques et humanitaires avec les

États voisins. L'inquiétude du Turkménistan devant les événements qui se déroulent en Afghanistan est donc justifiée. Nous nous réjouissons que le peuple afghan ait réussi à restaurer la paix; nous compatissons à ses difficultés. Le Turkménistan aide l'Afghanistan à rebâtir son économie en formant des cadres, en construisant des infrastructures à vocation sociale et en acheminant du pétrole et de l'électricité vers certaines provinces du pays. En collaboration avec la communauté internationale et l'Organisation des Nations Unies, nous nous efforçons de contribuer à la stabilité de l'Afghanistan et d'aider le peuple frère de ce pays à trouver la paix et le bien-être.

D'un point de vue géographique, le Turkménistan occupe une position commode au carrefour de l'Europe et de l'Asie. Depuis son indépendance, notre pays a mis en place une infrastructure moderne de transport et de communication. Cela constitue un élément important du commerce international et des relations économiques et pourrait aussi être le facteur d'une revitalisation sensible et d'un nouveau renforcement de l'interaction culturelle entre les régions, favorisant ainsi le rapprochement des nations et leur compréhension mutuelle. C'est dans cet esprit que le Turkménistan définit sa stratégie énergétique internationale qui vise à construire un réseau d'approvisionnement multiple pour amener les ressources énergétiques turkmènes jusqu'aux marchés internationaux de façon stable et durable. Cette stratégie ne repose pas sur la conjoncture politique ni sur des considérations idéologiques. Notre position en la matière est une position de principe et de transparence totale. Nous encourageons la mise en œuvre de projets de réseaux de distribution à justification économique qui garantissent la sécurité, y compris environnementale. Cela déterminera leur caractère multipolaire. Dans ce contexte, le Turkménistan est en faveur d'une utilisation mutuellement avantageuse des ressources par les exportateurs et les consommateurs.

De ce point de vue, nous sommes convaincus que la mise en œuvre de projets visant à acheminer l'énergie turkmène vers les marchés internationaux imprimera un nouvel élan pour stimuler le commerce et les relations économiques entre les États et entre les régions. Elle permettra également de promouvoir la croissance économique dans les pays traversés par les oléoducs et gazoducs et contribuera à régler les problèmes liés à la fourniture d'éclairage et de

chauffage, au développement d'une infrastructure sociale et de production et à la création d'emplois, ce qui, au bout du compte, aura un effet positif sur le climat politique général au sein de la région et au-delà.

Le Turkménistan prend très au sérieux la question de la protection de l'environnement et tout un ensemble d'autres questions qui devront être traitées en engageant les capacités de la communauté internationale au sens large. Dans ce cadre, nous appuyons les efforts du Secrétaire général pour promouvoir et renforcer une vaste coopération internationale, en vue de trouver une solution globale à ce problème global. À cette fin, le Turkménistan prend actuellement des mesures spécifiques au plan national. Il consacre chaque année jusqu'à deux cents millions de dollars des États-Unis de son budget national à la protection de l'environnement. Notre pays a adopté des lois qui fixent des normes pour combattre la pollution et met au point des technologies visant à garantir la sûreté environnementale de notre secteur clef, l'industrie pétrolière et gazière. Voilà déjà plus de 10 ans que le Turkménistan conduit un programme national à grande échelle, intitulé « la ceinture verte », qui a permis de planter des millions d'arbres sur des milliers d'hectares dans tout le pays.

Nous sommes très attachés aux objectifs fixés par le Protocole de Kyoto et nous sommes prêts à coopérer avec tous les partenaires internationaux pour en appliquer les dispositions.

En tant que membre à part entière de la communauté internationale, le Turkménistan travaille à donner un fondement véritablement démocratique et juridique à son État. C'est dans l'individu, ses droits et ses libertés que réside la plus grande richesse de notre société et c'est à l'heure actuelle ce qui est au cœur de notre politique gouvernementale.

Les processus visant à démocratiser encore davantage la vie publique et politique, à établir une société civile, à mettre en place des mécanismes électoraux modernes et à former des organes gouvernementaux locaux prennent de l'élan. Nous avons adopté une approche innovante et constructive pour trouver un équilibre raisonnable entre l'autorité de l'État et la société au sens large. Nous n'essayons pas d'accélérer le processus ni de le faire cadrer dans un calendrier artificiel. Le plus important dans ce mouvement, c'est qu'il est devenu irréversible et qu'il est compris et soutenu tant à l'intérieur qu'à l'extérieur

du pays. À ce propos, nous apprécions vivement l'aide qui nous est apportée par les organisations internationales en général et l'ONU en particulier.

Aujourd'hui, le Turkménistan est ouvert au monde; il est ouvert à des partenariats à grande échelle dans tous les domaines d'activité. Notre pays est prêt à travailler avec le reste de la communauté des nations pour promouvoir les principes du droit international ainsi que les idéaux d'humanisme, de justice, de tolérance et de respect mutuel, qui déterminent les relations entre États à notre époque.

Notre neutralité permanente nous impose non seulement d'importantes obligations en matière de politique étrangère, mais exige aussi que nous façonnions en conséquence nos politiques étrangère et sociale. Dans ce contexte, je voudrais souligner le caractère irréversible de la neutralité du Turkménistan et notre ferme engagement en faveur des obligations internationales qui en découlent. Nous comptons suivre cette voie avec détermination et nous serons toujours disposés à entreprendre une coopération internationale pour promouvoir la mise en œuvre des priorités stratégiques de la communauté des nations.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président du Turkménistan de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Gurbanguly Berdimukammedov, Président du Turkménistan, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

M. Rosselli (Uruguay), Vice-président, assume la présidence.

Allocution de M. Valdas Adamkus, Président de la République de Lituanie

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocation du Président de la République de Lituanie.

M. Valdas Adamkus, Président de la République de Lituanie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Valdas Adamkus, Président de la

République de Lituanie, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Adamkus (*parle en anglais*) : Il est pour moi toujours motivant de venir dans cette enceinte et de constater, encore et encore, que bien plus de choses unissent les nations du monde qu'elles ne les divisent. En effet, nous sommes unis dans notre vision d'un monde sans violence, où chaque individu est libre de ses choix et où la dignité humaine est respectée. Nous sommes unis dans notre aspiration à lutter contre les problèmes du XXI^e siècle, parce que nous savons que, dans un monde régi par la mondialisation, une menace à l'encontre d'une nation est une menace envers toutes les nations.

Cette nouvelle réalité n'est nulle part plus apparente que dans les travaux ô combien nécessaires de l'Organisation des Nations Unies. La pauvreté, les déséquilibres en matière de développement, les armements, la propagation d'idéologies de haine, la cybercriminalité : voilà certaines des menaces qu'il nous faut affronter aujourd'hui. Ces redoutables nouveaux défis sont d'une ampleur sans précédent. C'est pourquoi aussi bien les différents États que la communauté internationale doivent trouver les moyens de faire face à cette réalité nouvelle et de réagir mieux aux nouveaux types de problèmes.

Il y a sept ans, dans cette enceinte des Nations Unies, toutes les nations ont fait un pas historique en s'engageant à éliminer la pauvreté, l'illettrisme et la dégradation de l'environnement, ainsi qu'à améliorer la santé et promouvoir l'égalité entre les sexes. C'était notre réponse aux défis de notre époque. Cette année marque la moitié du chemin par rapport à la date butoir de 2015 fixée pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Au cours des dernières années, on estime que 135 millions de personnes ont réussi à s'extraire de la pauvreté extrême. Des changements positifs importants sont en cours dans les domaines de l'éducation primaire pour les enfants pauvres, la vaccination des enfants et un meilleur accès aux traitements antirétroviraux pour les personnes atteintes du VIH/sida, pour ne citer que quelques exemples.

Cependant, les progrès d'ensemble dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement restent inégaux et trop lents. Si nous voulons tenir nos engagements, nous devons accroître grandement nos efforts et cela, de toute urgence.

Le XXI^e siècle nous présente également le défi de la détérioration de l'environnement. Le réchauffement mondial touche tous les aspects de notre vie, depuis la croissance sociale et économique jusqu'aux changements d'habitats et de schémas de migration. Le temps ne travaille manifestement pas en notre faveur. Nous prenons des mesures visant à adapter nos politiques pour lutter contre les changements climatiques, mais nos actions sont de toute évidence trop lentes et parfois menées avec trop de réticence. C'est pourquoi la Lituanie se félicite de l'accent mis par le Secrétaire général sur le changement climatique en tant que défi mondial exigeant des efforts concertés sur le plan mondial. Nous pensons que le processus d'examen des changements climatiques à l'ONU constitue le cadre approprié pour négocier les futures actions mondiales dans ce domaine.

Mais cela est peut-être déjà insuffisant. Je suis convaincu que le monde a besoin d'un système de gouvernance mondiale en matière de protection de l'environnement qui soit plus cohérent et plus inclusif. Ce système doit être renforcé, en créant une Organisation des Nations Unies pour l'environnement, fondée sur le Programme des Nations Unies pour l'environnement avec un mandat renforcé. En prévision de la Conférence de Bali en décembre prochain, j'appelle tous les pays à venir à la table des négociations d'ici la fin de l'année, avec l'ambition de conclure d'ici à 2009 un accord mondial général pour la période post-2012. D'ici à ce qu'un tel accord soit trouvé, la Lituanie fait de son mieux pour honorer l'engagement souscrit par l'Union européenne, qui est de réduire d'au moins 20 %, par rapport aux niveaux de 1990, ses émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2020.

Nous avons commencé à mettre l'accent sur un recours accru aux ressources énergétiques locales et renouvelables. La part de ces ressources dans la balance énergétique primaire de la Lituanie devrait atteindre 12 % d'ici à 2010. Pour la seule année dernière, nous avons planté 21 000 hectares d'arbres – soit une superficie correspondant à 32 000 terrains de football. Pour un pays de la taille de la Lituanie, ce n'est pas rien. Ce ne sont là que quelques-unes des actions concrètes par lesquelles mon pays démontre une volonté politique suffisante d'affronter les nouveaux défis mondiaux.

La nécessité de nous intégrer efficacement dans le système international est la pierre angulaire de nos

politiques depuis que nous avons retrouvé notre indépendance en 1990. L'accession à l'Union européenne et à l'OTAN est le meilleur exemple de notre réussite dans cet effort. Nous assumons désormais davantage de responsabilités dans les domaines de la sécurité, de la stabilité et de développement durable, dans notre région et au-delà. Nous jouons un rôle actif sur le front de la guerre contre le terrorisme, y compris en contribuant à rétablir la stabilité et la sécurité en Iraq. Nous dirigeons une Équipe de reconstruction de province dans la province de Ghor en Afghanistan. Ces deux dernières années, la Lituanie a doublé son budget d'aide au développement et s'est engagée à l'accroître jusqu'à ce qu'il représente 0,33 % du revenu national brut d'ici à 2015. Notre contribution à la sécurité mondiale et notre vision d'ouverture et d'édification d'une « Europe complète et libre » a incité mon pays à proposer sa candidature à la présidence de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe en 2010.

Si la Lituanie et l'ensemble de la région balte en général ont réussi à se positionner dans un nouvel environnement mondial, cela n'a pas été le cas de certains pays de notre région. Il est difficile de comprendre pourquoi ces pays considèrent que l'intégration de démocraties à leurs frontières constitue une menace nationale. Nous sommes navrés pour l'ensemble d'une société lorsque son gouvernement choisit de dépenser les richesses naturelles du pays pour des armes et non pas pour des réformes démocratiques. Évidemment, nous ne devrions tolérer aucune tentative de falsification des faits historiques concernant l'occupation soviétique des États baltes ou la dénégaration du Holodomor provoqué délibérément en Ukraine et qui a fait des millions de victimes.

Il n'est guère facile de s'intégrer. C'est pourquoi nous estimons que l'ONU pourrait aider les États Membres à s'intégrer efficacement dans le système international, comme l'Union européenne le fait déjà en associant ses voisins à ce processus par le biais de différents instruments de voisinage et de formats de coopération.

Néanmoins, il est également indispensable que nous soyons prêts à parler en toute franchise aux États s'ils dépassent les limites. Il faudrait que nous nous demandions comment nous avons pu faillir au point de laisser tuer des centaines de milliers de personnes au Darfour?

Aujourd'hui, des conflits éclatent sur tous les continents, et les conséquences sont particulièrement graves en Afrique et au Moyen-Orient, mais certains conflits sont moins visibles, ce qui ne veut pas dire qu'ils sont moins dangereux. Les conflits gelés en Europe orientale et dans le sud du Caucase pourraient un jour devenir brûlants si nous n'agissons pas immédiatement. Nous jugeons moralement inacceptable que la communauté internationale reste indifférente à ces conflits gelés dans la zone du groupe GUAM. N'oublions pas que ce ne sont pas seulement les conflits qui sont gelés, mais également la vie et les rêves des populations de ces régions en proie à des conflits artificiels. C'est là que l'ONU doit être plus visible et parler plus ouvertement. Ceci s'applique aussi au Kosovo, où il faut contrecarrer toutes les tentatives visant à créer un autre conflit gelé.

Ce ne sont pas seulement les États, mais également l'ONU elle-même, qui doivent s'adapter aux nouvelles réalités en mutation. Nous encourageons le Secrétaire général à poursuivre la réforme de l'ONU, en particulier en consolidant le système opérationnel de l'Organisation en le rendant plus cohérent et plus efficace, et dans le respect des normes de conduite et de déontologie les plus élevées. Nous devons passer à de vraies actions pour mener à bien cette réforme. Le Secrétaire général a mon plein appui à cet égard. Il faut saluer sa vision audacieuse et tournée vers l'avenir de la réforme des opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Nous nous félicitons de tous les efforts consentis par l'ONU pour rationaliser et réformer le système de passation des marchés relatif au maintien de la paix.

J'encourage l'ONU à continuer à renforcer, développer et utiliser ses capacités en matière de bons offices et de prévention des conflits, comme il est prévu dans le Document final du Sommet mondial de 2005 (résolution 60/1). Cela nous permettrait d'examiner plus efficacement un certain nombre de questions et d'éviter – espérons-le – des opérations de maintien de la paix onéreuses.

La prévention de la prolifération nucléaire et la poursuite du désarmement nucléaire conformément au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires sont essentielles pour la paix et la sécurité mondiales. Il nous faut renforcer l'autorité du Traité. La Lituanie appuiera le processus qui conduira à l'élaboration d'un traité international contraignant sur le commerce des armes. Elle continuera également d'accroître son aide

pratique et son financement aux projets internationaux d'action antimines et à la mise en œuvre du Programme d'action relatif aux armes légères.

Deux années se sont écoulées depuis l'adoption du Document final du Sommet mondial, qui développait la notion de responsabilité de protéger, et pourtant, nous avons réagi trop lentement face aux violations massives des droits de l'homme et des atrocités de masse. Le principe de la responsabilité de protéger ne peut plus rester simplement couché sur le papier. Nous encourageons donc le Secrétaire général à donner suite au Document final sur le Sommet mondial et à prendre les mesures qui permettront d'appliquer ce principe.

Seule une Organisation des Nations Unies réformée et dynamique pourra être vraiment efficace et avoir un rôle déterminant. Seule une telle Organisation disposera de l'appui et du financement nécessaires. Seule une telle Organisation aura la confiance des peuples.

La capacité d'adaptation est la qualité des forts. S'intégrer est le moins que nous puissions faire pour les générations à venir, et cette responsabilité incombe à chaque nation et à la communauté internationale.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Lituanie de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Valdas Adamkus, Président de la République de Lituanie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Levy Patrick Mwanawasa, Président de la République de Zambie

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Zambie.

M. Levy Patrick Mwanawasa, Président de la République de Zambie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'ONU à S. E. M. Levy Patrick Mwanawasa, Président de la République de Zambie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Mwanawasa (*parle en anglais*) : Permettez-moi tout d'abord de présenter mes félicitations les plus sincères à M. Srgjan Kerim pour son élection à la présidence de la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale. Ma délégation est convaincue que grâce à sa grande expérience, il saura diriger les travaux de cette session avec succès.

Je voudrais tout d'abord rendre hommage à M. Kurt Waldheim, quatrième Secrétaire général des Nations Unies et aussi Président autrichien qui nous a quittés le 14 juin 2007. C'était pour nous un grand diplomate qui avait fait de l'Afrique l'une de ses priorités, surtout au moment où la lutte pour la libération en Afrique australe était au plus fort.

Je voudrais saisir cette occasion pour remercier S. E. Sheika Rashed Al-Khalifa du Bahreïn d'avoir présidé avec brio les travaux de la soixante et unième session de l'Assemblée générale. Elle a, entre autres choses, fait avancer le processus de réforme de l'Organisation des Nations Unies préconisé lors du Sommet mondial de 2005. Nous avons accueilli avec grande satisfaction la présidence d'une femme aux plus hautes fonctions de l'Assemblée générale alors que depuis près de trois décennies, ces fonctions avaient été assumées par des hommes. J'espère que cet organe n'attendra pas aussi longtemps pour compter de nouveau sur l'excellence de la présidence d'une femme.

Je voudrais aussi féliciter M. Ban Ki-moon de la République de Corée de son élection en tant que huitième Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Je suis certain qu'il saura mettre à profit les bases solides qui ont été jetées par son prédécesseur M. Kofi Annan du Ghana, auquel je souhaiterais aussi rendre hommage pour la manière exemplaire dont il a dirigé l'Organisation pendant son mandat. Il a rendu à l'Afrique sa fierté et je lui souhaite plein succès dans toutes ses entreprises présentes et à venir.

Aujourd'hui, notre monde est confronté à de nombreux défis. Il s'agit, entre autres, de la pauvreté abjecte dans la quelle vit la majorité des habitants de notre planète, du sous-développement, des conflits, de la traite des êtres humains, des changements climatiques, du terrorisme, des violations des droits de l'homme, de la pandémie du VIH/sida ainsi que des inégalités entre les sexes. Bien que certains de ces défis ne soient apparus que récemment, d'autres

existent depuis des temps immémoriaux. Il est impossible de relever tous ces défis dans le cadre des frontières nationales ou uniquement à l'échelon régional. Des solutions ne peuvent être trouvées qu'à l'échelon multilatéral, alors même que tous les acteurs assument leur rôle avec diligence. C'est pourquoi, la Zambie préconise une Organisation des Nations Unies forte et cohérente. Nous approuvons la recommandation du groupe de haut niveau sur la cohérence à l'échelle du système, selon laquelle il est urgent que le système des Nations Unies fonctionne avec davantage de cohérence et de synergie. Cela permettra à l'ONU d'agir comme une entité unique et de s'appuyer sur son caractère universel, sa neutralité et ses capacités pour fonctionner de façon plus efficace.

En outre, la Zambie soutient les réformes actuelles entreprises au sein de l'Organisation des Nations Unies. Nous saluons en particulier le mandat attribué au Conseil économique et social pour lui permettre de s'acquitter de ses tâches avec davantage d'efficacité, mandat qui consiste notamment à émettre des recommandations relatives à l'élaboration de politiques sur des questions internationales et sociales, ainsi que sur la coordination des activités des institutions spécialisées dans les secteurs économique et social, et les secteurs connexes. À cet égard, la coopération de l'ONU avec les institutions financières internationales et l'Organisation mondiale du commerce devrait être renforcée et nous nous félicitons des travaux en cours dans ce domaine.

Cela me conduit à aborder une autre question : la réforme du Conseil de sécurité. Cette question est sans réponse depuis 10 ans. La réforme de l'ONU ne saurait être complète sans une réforme importante du Conseil de sécurité. Toute nouvelle proposition visant à réformer cet organe vital devrait examiner sérieusement la demande de l'Afrique visant à occuper deux sièges permanents avec un droit de veto sans réserve. L'Afrique a conscience que le veto n'est pas un instrument démocratique et préférerait que l'on ne dispose pas de cet instrument. Néanmoins, tant que d'autres pays souhaitent maintenir le droit de veto, l'Afrique devrait en disposer également. Le statu quo est inacceptable. J'espère que, au cours du mandat de M. Kerim, cet aspect du processus de réforme sera mené à bonne fin.

La question des changements climatiques est fondamentale pour les habitants actuels et futurs de notre planète. Il est dès lors opportun que l'un des

thèmes de cette session porte sur l'action : agir face aux changements climatiques. À cet égard, j'aimerais féliciter le Secrétaire général d'avoir organisé une réunion de haut niveau sur cette question, le 24 septembre 2007. Effectivement, les conséquences des changements climatiques se font sentir dans la plupart des pays en développement. Par exemple, l'Afrique australe fait actuellement face à une pénurie alimentaire due à des pluies torrentielles qui s'abattent dans certaines régions et à la grave sécheresse qui sévit dans d'autres zones de la région.

Le problème des changements climatiques est un problème mondial qui appelle une action mondiale dans le contexte multilatéral des Nations Unies. En tant que signataire de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et du Protocole de Kyoto, la Zambie a d'ores et déjà pris plusieurs mesures visant à faire appliquer ces instruments internationaux. À ce sujet, nous avons présenté notre premier rapport national en 2004. Nous avons également pris des mesures pour sensibiliser le grand public au problème des changements climatiques de façon à inciter la population de notre pays à concevoir des interventions locales appropriées.

En ce qui concerne les mesures visant à s'adapter aux changements climatiques, la Zambie vient d'achever l'élaboration du Programme national d'action pour l'adaptation aux changements climatiques. Ce programme nous permettra de recenser les secteurs les plus vulnérables de notre économie ainsi que les activités d'adaptation nécessaires pour atténuer les conséquences négatives des changements climatiques. C'est pourquoi, nous appelons la communauté internationale à faire en sorte que le Fonds d'adaptation prévu par la Convention, dont la mise en place a pris du temps, devienne opérationnel.

Outre l'accent mis sur l'adaptation, nous nous engageons également à réduire les émissions provenant de notre activité industrielle et d'autres sources. Nous lançons un appel aux pays industrialisés qui produisent depuis longtemps ces émissions à prendre de sérieuses mesures pour les réduire. Nous pensons que la situation actuelle est grave et que l'on ne peut plus se limiter aux seuls intérêts nationaux dans ce domaine.

En tant que pays en développement, la Zambie a besoin d'aide pour pouvoir renforcer ses capacités dans des domaines clés comme la recherche scientifique, l'alerte rapide et l'intervention rapide face aux

conséquences négatives des changements climatiques. En conséquence, la Zambie lance un appel en faveur du développement et du transfert rapide des technologies appropriées pour nous aider à faire face aux effets négatifs du changement climatique et à suivre la voie d'une croissance économique à faible consommation de carbone. Nous demandons également la création d'un cadre institutionnel de gouvernance internationale plus complet en matière d'environnement.

En l'an 2000, le monde en développement a fait sien les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) en tant que stratégie globale pour faire sortir nos pays du déclin économique et social et mieux nous intégrer à l'économie mondiale. Alors que la période de mise en œuvre de ces objectifs est parvenue à mi-parcours, de nombreux pays sont loin de pouvoir atteindre la plupart des objectifs fixés, et ce en dépit de l'amélioration avérée des résultats économiques de certains pays en développement suite aux récentes initiatives en faveur de l'allègement de la dette, combinées avec la poursuite d'une gestion économique prudente.

À titre d'exemple, en Zambie, l'économie a enregistré une croissance de 6,2 % l'an dernier et nous avons connu une inflation inférieure à 10 % pour la première fois en 30 ans. Ces avancées économiques, toutefois, ne se sont pas traduites par une baisse significative du niveau de pauvreté, qui se maintient à 68 %. Les efforts de développement de la Zambie sont de plus compromis par la pandémie du VIH/sida ainsi que, désormais, par les effets néfastes du changement climatique.

En ce qui concerne la pandémie du VIH/sida, mon gouvernement a officiellement établi qu'il s'agit d'une crise nationale exigeant des mesures continues de prévention et d'atténuation des risques. Je voudrais saisir cette occasion pour remercier tous nos partenaires de développement du soutien qu'ils accordent à la Zambie dans sa lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme.

Malgré ces difficultés, la Zambie, pour sa part, a enregistré des progrès réguliers et devrait atteindre la plupart des OMD d'ici à 2015. Les objectifs qui seront le plus difficile à atteindre d'ici à 2015 sont ceux visant à réduire de trois quarts le taux de mortalité maternelle, à intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales et à inverser la tendance actuelle à la déperdition de ressources

environnementales. Notre ambition est désormais de traduire nos résultats économiques en une amélioration tangible de la qualité de vie de la population zambienne. Cet objectif est inscrit dans la Vision 2030 de la Zambie, une stratégie dont le but est de faire passer le pays dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire, de faire reculer de manière sensible la faim et la pauvreté et d'encourager une économie compétitive et tournée vers l'extérieur.

Mais nous ne pourrions pas atteindre cet objectif, si nos partenaires de développement ne respectent pas pleinement leurs engagements. En fait, il est attristant de constater que le montant total de l'aide publique au développement a diminué de 5,1 %, en termes réels, entre 2005 et 2006 et que seuls cinq pays donateurs ont atteint ou dépassé l'objectif de 0,7 %. J'invite instamment les partenaires de développement à honorer leurs engagements. En outre, tout en se félicitant des négociations et des progrès réalisés sur l'efficacité de l'aide suite à la Déclaration de Paris, la Zambie lance un appel pour que l'aide publique au développement soit fournie de manière plus efficace, conformément à cette même Déclaration.

L'aide ne pourra être efficace tant que la corruption ne sera pas éliminée. Mon gouvernement a par conséquent déclaré la guerre à ce fléau social. Je saisis donc cette occasion pour demander instamment à la communauté internationale de cesser de donner asile aux dirigeants qui pillent les ressources de leur pays. Ces richesses si mal acquises devraient être restituées aux pays d'où elles ont été détournées, de manière à pouvoir servir à la lutte contre la pauvreté.

La Zambie condamne le terrorisme international dans toutes ses formes et manifestations. C'est pourquoi nous demandons aux membres de la communauté internationale de ne pas accorder refuge aux terroristes. Pour sa part, la Zambie appuie l'Initiative mondiale de lutte contre le terrorisme nucléaire.

Grâce aux organes régionaux, comme la Communauté de développement de l'Afrique australe (CDA), les pays en développement renforcent leurs capacités en matière de coopération et peuvent également négocier de manière collective un meilleur accès aux marchés des pays développés. Par conséquent, l'actuelle présidence zambienne de la CDA sera l'occasion de faire progresser plus avant la création de la zone de libre-échange de la CDA d'ici

à 2008, condition préalable à l'établissement d'une Union douanière régionale. De plus, la Zambie recherchera, au nom de la CDAA, des financements pour mettre en place une infrastructure transfrontières régionale appropriée, de manière à soutenir les relations dont il est tant besoin dans les domaines de l'eau, du transport, de l'énergie, et des technologies de l'information et des communications.

De nombreuses régions, notamment en Afrique, ont continué d'être affectées par les conflits. Cette situation a eu des conséquences néfastes sur la capacité des pays à jouer un rôle sur la scène économique mondiale. Dans le cadre de sa quête de paix pour la sous-région, la CDAA a mis sur pied une brigade de forces en attente, qui sera en mesure de soutenir les opérations de consolidation de la paix. Nous espérons que la communauté internationale octroiera tout l'appui nécessaire pour que cette brigade puisse s'acquitter de son mandat.

Mieux encore, la CDAA et la Zambie considèrent que les principes de démocratie, de stabilité politique et de développement économique intégrée sont le meilleur fondement possible de la paix et de la stabilité. La CDAA continuera, donc, d'encourager la tenue d'élections libres et justes dans sa région.

M. Berdymukhammedov (Tadjikistan), Vice-Président, assume la présidence.

Pour terminer, je voudrais, s'agissant du thème de la présente session, réaffirmer la volonté de la Zambie de coopérer avec la communauté internationale afin de remédier au problème du changement climatique. J'espère sincèrement que nous assumerons tous pleinement nos responsabilités, en fonction de notre capacité de faire face à ce grave défi mondial. Pour ce faire, nous ne devons pas nous montrer indécis ni indifférents face à ce grave problème. Nous ne pouvons non plus laisser passer cette chance qui nous est donnée de tout mettre en œuvre pour faire du monde une meilleure place où vivre.

Le Président par intérim (parle en russe) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président et Ministre de la défense de la République de Zambie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Levy Patrick Mwanawasa, Président de la République de Zambie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Elias Antonio Saca Gonzalez, Président de la République du Salvador

Le Président par intérim (parle en russe) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République d'El Salvador.

M. Elias Antonio Saca Gonzales, Président de la République d'El Salvador, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (parle en russe) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Elias Antonio Saca Gonzalez, Président de la République du Salvador, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Saca Gonzalez (parle en espagnol) : Au nom du peuple et du Gouvernement d'El Salvador, je souhaiterais adresser les félicitations les plus sincères à M. Kerim pour son élection à l'unanimité à la présidence de cette session et lui souhaite plein succès dans l'exécution de son mandat. De même, je souhaite exprimer notre satisfaction pour l'œuvre dynamique accomplie par le Secrétaire général et la Vice-Secrétaire générale et les exhorter à poursuivre à réaliser tous les efforts nécessaires au renforcement de l'ONU.

Permettez-moi de vous exprimer à nouveau notre gratitude pour le rôle important joué par l'Organisation, en particulier sa contribution à la résolution des conflits et au développement économique et social que nous constatons avec succès dans le processus de paix en Amérique centrale basé sur les Accords d'Esquipulas II de 1987. Récemment, les pays d'Amérique centrale ont célébré le vingtième anniversaire de la signature de ces accords, qui ont mis en place le processus d'établissement d'une paix solide et durable en Amérique centrale en vue d'obtenir, par le biais du dialogue, une solution pacifique aux crises de l'Amérique centrale et de promouvoir la consolidation de la paix et la démocratisation dans la région.

Après un long processus de transition de la guerre à la paix, de la paix à la démocratie et à la liberté, nous concentrons maintenant nos efforts sur la mise en œuvre d'un modèle de développement économique et social qui soit juste et équitable. En particulier, nous promovons un processus d'intégration qui nous permette de renforcer nos capacités et de réunir nos ressources pour faire face avec plus d'efficacité au

processus d'ouverture au commerce mondial et ainsi en tirer bénéfice.

À cet égard, j'aimerais mentionner en particulier une question régionale qui a attiré l'attention de la communauté internationale et à laquelle j'ai fait référence dans la presse hier, à savoir le golfe de Fonseca. En ma qualité de Président d'El Salvador, je tiens à vous indiquer que j'ai soumis une initiative officielle aux États frères du Honduras et du Nicaragua pour établir un dialogue franc et sincère en vue d'inaugurer une nouvelle ère de coopération dans cette région et d'instituer un vrai régime de condominium qui permette de favoriser le développement intégral et durable de la zone du golfe pour tous ces habitants. Cette proposition, faite hier, a été bien accueillie par les dirigeants du Honduras et du Nicaragua. Les trois États doivent lancer une nouvelle ère de collaboration pour régler toutes les questions relatives à ce golfe.

Il ne faut laisser aucun problème sans solution dans le golfe de Fonseca, qu'il s'agisse d'une approche réalisée par deux ou trois nations.

Une question intéressante particulièrement pour mon pays est la migration internationale, vu son impact positif sur le pays d'origine, mais aussi sur le pays de destination, notamment en raison des contributions significatives des immigrants à l'économie. Notre gouvernement consent à des efforts pour les Salvadoriens qui ont émigré en les soutenant par le biais de nos ambassades et consulats. À cet égard, nous apprécions vivement les accords et recommandations du Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement qui a réaffirmé la nécessité de respecter les droits humains des migrants et de leurs familles, qui doivent occuper une place centrale dans la politique de la migration interne et externe, y compris celle des États de transit.

Je suis heureux de confirmer que les efforts que nous avons conduits en faveur des immigrants salvadoriens, notamment aux États-Unis, ont eu des résultats positifs comme l'extension du programme de statut temporaire protégé (TPS), qui garantit les permis de travail et la possibilité de résider dans le pays sans risque de déportation. Ces efforts montrent mon engagement ferme à continuer de prendre des initiatives et faire les efforts nécessaires pour stabiliser la migration pour tous nos concitoyens.

En Amérique centrale, nous avons réalisé des progrès importants dans différents domaines, mais

malheureusement les menaces anciennes et nouvelles pourraient encore porter atteinte à la sécurité de nos citoyens et à la stabilité de nos pays. Par conséquent, il est essentiel d'unir nos forces pour établir des politiques nationales, régionales et internationales appropriées.

Actuellement, dans la majorité de nos pays ainsi qu'aux États-Unis et au Mexique, les citoyens constatent qu'une des plus grandes menaces à la démocratie et au développement économique et social réside dans les activités des gangs qui génèrent une vague de violence et de criminalité et défient directement l'ordre établi. Ces groupes antisociaux ne s'inscrivent pas dans le schéma traditionnel ou ordinaire de la criminalité, mais prennent progressivement des formes plus sophistiquées de criminalité organisée dont les manifestations sont également visibles dans des pays en dehors de notre continent. Un grand nombre de pays ici représentés ne font pas encore face à cette menace. Néanmoins, les activités criminelles de ces groupes s'étendent actuellement tant par leur nature que par leur volume comme on le voit dans la réalité; le traitement de ce problème nécessite une action et une coopération de tous les États, en particulier en Amérique centrale. Pour notre part, au Salvador, nous sommes en train de déployer des efforts qui ont conduit à une réduction de la criminalité et des meurtres perpétrés par ces groupes par le biais d'actions conjointes impliquant les autorités de sécurité publique, le système judiciaire et l'autorité législative. Parallèlement, nous sommes en train de coordonner nos efforts et d'adopter des mesures dans le cadre des politiques de sécurité en Amérique centrale.

Nous devons renforcer la coopération mondiale dans la lutte contre le terrorisme, qui constitue une des menaces les plus graves à la paix et la sécurité internationale. Les attentats déjoués récemment dans certains pays européens et les menaces continues lancées par des groupes extrémistes de continuer leurs actions terroristes dans différentes parties du monde représentent une menace grave et un danger qui s'abat sur nos sociétés. Par conséquent, nous nous félicitons des efforts des États membres des Nations Unies d'adopter une stratégie antiterroriste mondiale, qui accorde une importance particulière à la prévention et la lutte contre le terrorisme de manière solidaire, cohérente et coordonnée.

Le Moyen-Orient est une région où les nations ont développé différentes missions et soutenu des initiatives pour une solution juste et durable au problème. Les Nations Unies elles-mêmes ont réalisé des efforts qui, malheureusement n'ont pas été couronnés de succès.

Nous appuyons toute tentative et tout effort visant à réorienter le processus de paix. Nous nous félicitons en particulier de l'initiative tendant à organiser, en novembre prochain, une conférence internationale sur la paix au Moyen-Orient. Cette initiative suscite de nouveaux espoirs de parvenir à la paix tant attendue, qui permettra à tous les peuples de la région de vivre à l'abri de la peur, de la violence et de la destruction et qui, bien entendu, créera un environnement propice à la coopération politique et à un développement économique et social partagé. Nous reconnaissons le droit à l'autodétermination du peuple palestinien et le droit d'Israël de vivre à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, afin que les deux peuples puissent vivre en paix.

Taiwan est une réalité politique exceptionnelle au sein de la communauté internationale, qui a évolué de façon systématique, en particulier au cours des dernières années, sous la direction du Président Chen Shui-bian, qui a fait du pays une entité moderne, pacifique et animée de la ferme intention de promouvoir la paix et la coopération internationales. Face à cette réalité, nous reconnaissons le droit légitime de plus de 23 millions de Taiwanais de déterminer leur avenir, de la même façon que l'ont fait d'autres peuples. Voilà pourquoi nous appuyons l'initiative tendant à ce que l'Assemblée générale des Nations Unies réexamine le cas de Taiwan à la lumière de la réalité actuelle, reconnaissant le droit des Taiwanais d'organiser un référendum sur l'admission de Taiwan à cette Organisation internationale.

El Salvador continue de participer activement au processus de réforme des Nations Unies, qui, nous le répétons, doit être complet. À cet égard, les États étant responsables de la réalisation des buts énoncés dans la Charte, nous devons faire des efforts non seulement pour parvenir à un consensus et faire progresser la réforme du Conseil de sécurité, mais également pour essayer de revitaliser l'Assemblée générale et de réviser en profondeur le mandat du Conseil économique et social.

Actuellement, la situation économique s'est améliorée dans certains pays en développement dont les taux de croissance sont acceptables. Cependant, l'instabilité des prix des produits de base et des matières premières au niveau international, en particulier les prix élevés du pétrole, a un impact négatif sur nos efforts de développement. En effet, il convient de prévenir suffisamment tôt les déséquilibres économiques mondiaux dont on pressent la possible formation à court ou moyen terme; cela requiert, au niveau international, une coordination de la politique macroéconomique, qui associe les pays développés et les pays sous-développés.

Dans un effort visant à examiner les critères ou les conditions d'octroi de la coopération internationale, la première Conférence intergouvernementale sur les pays à revenu intermédiaire a eu lieu à Madrid les 1^{er} et 2 mars 2007. La Conférence a identifié divers domaines d'action stratégiques pouvant orienter les efforts de la communauté internationale des donateurs afin de contribuer au développement de ce groupe de pays. Nous remercions le Gouvernement espagnol d'avoir bien voulu accueillir l'événement et lui sommes reconnaissants du succès de cette réunion. Nous adressons également notre vive reconnaissance au Roi Abdullah II, de Jordanie, qui a organisé le sommet du Groupe des onze en mai de cette année; nous nous félicitons en particulier des recommandations formulées lors de cette réunion.

Pour notre part, en octobre prochain, nous organiserons dans mon pays, El Salvador, la deuxième Conférence internationale sur la coopération pour le développement des pays à revenu intermédiaire afin de poursuivre l'examen des mesures internationales qui nous permettraient de promouvoir la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Nous considérons que les pays donateurs et les organismes financiers internationaux doivent réévaluer l'orientation de leurs politiques de coopération pour le développement dans le but, principalement, d'encourager les pays qui, de manière responsable, mettent en œuvre des stratégies de croissance transparentes, fiables et correctement évaluées tant au niveau de la gestion des finances que de la qualité et de l'incidence des projets. Je lance une fois encore, dans cette enceinte, aux pays à revenu intermédiaire, ainsi qu'à tous ceux qui participent à la coopération pour le développement, y compris les organismes financiers internationaux, une cordiale invitation à se joindre à

nous à l'occasion de cet événement important, qui aura lieu en octobre à San Salvador.

S'agissant du développement, je tiens à souligner qu'au cours des 10 dernières années, le taux général de pauvreté dans mon pays a été réduit de 65 à 30 %. Un des objectifs prioritaires de mon gouvernement a été, et restera, la lutte contre l'extrême pauvreté; à cette fin, nous mettons en œuvre une série de programmes ambitieux à caractère social, dont l'un des plus importants est appelé « Red solidaria ». Par l'intermédiaire de ce programme, nous aidons directement les familles vivant dans des conditions d'extrême pauvreté, principalement en milieu rural, en leur accordant des allocations en matière de santé et d'éducation, ainsi qu'en leur donnant la possibilité de s'intégrer dans la vie active, y compris par l'octroi de microcrédits. Nous avons également lancé un fonds spécial pour la santé – Fosalud –, grâce auquel nous avons augmenté la fourniture de soins de santé de base à la population la plus vulnérable du pays; nous espérons ainsi satisfaire les besoins de plus de 4 millions d'habitants grâce à de programmes globaux favorisant notamment la prévention et l'organisation de campagnes d'éducation à la santé.

Tout en reconnaissant les progrès réalisés et les efforts déployés pour améliorer les conditions de vie des secteurs les plus vulnérables du pays, nous pensons qu'il est indispensable de pouvoir compter sur la coopération internationale bilatérale et multilatérale pour améliorer le niveau de bien-être, étant donné que notre gouvernement est convaincu que les questions sociales ne sont pas complémentaires à quoi que ce soit mais qu'elles sont la base de tout.

L'un des défis les plus préoccupants, actuellement mais aussi pour l'avenir de la communauté internationale, est le réchauffement planétaire, en particulier depuis la diffusion du rapport stupéfiant du Groupe d'experts intergouvernemental des Nations Unies sur l'évolution du climat. Pour tous les peuples du monde, les effets dommageables des changements climatiques se sont avérés alarmants tant du point de vue des vies humaines qu'au niveau matériel, économique, social et environnemental; ces effets se font sentir de façon accélérée et intense dans tous les pays et régions du monde. Il est urgent que tous les États adoptent rapidement et pleinement les mesures correctrices qui permettront de réduire considérablement les émissions de gaz à effet de serre, afin d'inverser la tendance vers une détérioration

environnementale irréversible aux proportions énormes. Dans cet objectif, nous demandons instamment aux pays développés de se joindre aux efforts qui sont faits pour freiner cette tendance de façon responsable, proportionnelle et différenciée.

Parallèlement aux efforts internationaux entrepris dans le domaine de la protection de l'environnement, les pays d'Amérique latine, y compris les pays d'Amérique centrale, le Mexique et la Colombie, qui font partie du Plan Puebla-Panama, sont en train de mener à bien des actions et de coordonner les activités régionales et sous-régionales en matière d'énergie renouvelable et durable, afin de trouver des substituts aux combustibles fossiles. À la session précédente de l'Assemblée générale, nous avons dit notre préoccupation à l'égard de l'instabilité des prix internationaux des hydrocarbures, proposant que cette question soit inscrite à l'ordre du jour en raison de son incidence sur le développement économique, en particulier dans les pays en développement. La situation actuelle, qui se caractérise par des prix élevés et une spirale qui ne semble pas vouloir s'arrêter, a donné raison à notre proposition, notamment parce que nous gaspillons toujours davantage de ressources économiques énormes qui, dans d'autres situations, pourraient être consacrées à d'autres programmes impérieusement nécessaires pour le développement humain de nos pays.

C'est pourquoi, de cette tribune mondiale, nous lançons un appel aux pays producteurs de pétrole pour que, au titre de la coopération et de la solidarité internationale, ils cherchent et mettent en place des mécanismes flexibles, qui permettront d'éviter que les prix des hydrocarbures aient une incidence désastreuse sur les pays en développement. La question ne peut pas être oubliée à l'ONU, ce qui reviendrait pratiquement à condamner à la faillite, dans les prochaines années, les pays qui dépendent du pétrole.

Je dois indiquer que, face au prix élevé du pétrole, nous soutenons plusieurs initiatives en El Salvador dans le domaine de l'énergie renouvelable telle que les biocombustibles. L'une de ces initiatives a conduit à l'élaboration d'un projet de loi sur des mesures qui incitent à investir dans les énergies renouvelables. Nous avons aussi analysé la faisabilité économique et technique d'un projet de production d'éthanol à l'échelle nationale. C'est en plus des efforts faits pour promouvoir l'énergie thermique, qui représente déjà 23 % de la consommation d'énergie en

El Salvador depuis que la nouvelle centrale est entrée en service dans l'est du pays. De la même façon, nous commençons des études de faisabilité technique et financière pour promouvoir la production de biodiesel moyennant la création d'une centrale pilote et l'utilisation de différentes cultures, ce qui contribuera au reboisement et à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, nous appuyant pour cela sur le soutien direct des États-Unis, du Brésil et de la Colombie.

Nous pensons que les pays d'Amérique latine et d'autres pays en développement pourraient contribuer pour beaucoup aux efforts de protection de l'environnement faits dans l'ensemble du monde. Mais les efforts resteront limités si les pays industrialisés n'assument pas pleinement leurs responsabilités en ce qui concerne l'environnement.

Enfin, j'aimerais rappeler que nous représentons tous nos pays respectifs et que ce sont eux que nous devons servir et protéger des dangers qui nous menacent. Nous sommes convaincus que l'avenir de l'humanité dépendra des décisions et des mesures que nous adopterons ici et que nous appliquerons dans les domaines qui intéressent l'ensemble de la planète. C'est à nous qu'il incombe d'agir, et il nous faut agir pour éviter un problème d'une ampleur telle qu'il soit impossible de le maîtriser.

Nous devons comprendre que l'avenir de l'humanité dépendra des décisions et des mesures que nous adoptons aujourd'hui, mais j'aimerais insister sur le fait que le développement exige persévérance, ordre, travail, discipline et vision à long terme. Le processus de transformation et les progrès qui ont été réalisés en matière de politique économique et sociale dans les institutions démocratiques de mon pays résultent de l'exercice des libertés. Le progrès commence et s'accélère quand les gens travaillent dur, font preuve de persévérance et sont entièrement libres, ce qui rend possible la réalisation du plus grand rêve qu'ils ont : le progrès et la paix sociale.

J'invite l'Assemblée à faire un effort collectif pour renforcer les libertés dans les pays où elles sont déjà établies et à instaurer la liberté dans ceux qui ne l'ont pas ou qui ne l'ont plus. Rappelons nous que la plus précieuse des libertés est celle dont nous sommes privés, que la liberté ne nous manque pas tant que nous ne l'avons pas perdue. Sans liberté, il n'y a pas de progrès économique et social. Nous devons œuvrer tous les jours pour les libertés menacées par le

radicalisme extrême ou la démagogie populiste, qui sont les bourreaux de la liberté. Que Dieu bénisse le monde.

Le Président par intérim (*parle en russe*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République d'El Salvador de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Elías Antonio Saca González, Président de la République d'El Salvador, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

M^{me} Bethel (Bahamas), Vice-Président, prend la présidence.

Allocution de M. Festus G. Mogae, Président de la République du Botswana

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de la Présidente de la République du Botswana.

M. Festus G. Mogae, Président de la République du Botswana, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à M. Festus G. Mogae, Président de la République du Botswana, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Mogae (*parle en anglais*) : De nombreux orateurs avant moi ont débattu avec éloquence le thème de la présente session. Je suis ravi que personne ne conteste les preuves que la science nous donne du changement climatique. Nous sommes réunis aujourd'hui en cette salle en tant que voisins et habitants de cette planète unique qu'est la Terre. Nous sommes liés les uns aux autres par notre humanité commune et par l'avenir que nous partageons. Nous sommes capables d'agir résolument pour sauver la planète, et c'est maintenant qu'il faut agir. Nous ne pouvons plus nous permettre de laisser passer d'autres occasions d'agir, car il sera peut-être trop tard demain.

Comme William Shakespeare nous l'enseigne dans sa pièce célèbre Jules César :

« Il y a dans les affaires humaines une marée montante; qu'on la saisisse au passage, elle mène à la fortune; qu'on la manque, tout le voyage de la vie s'épuise dans les bas-fonds et

dans les détresses. Telle est la pleine mer sur laquelle nous flottons en ce moment; et il nous faut suivre le courant tandis qu'il nous sert, ou ruiner notre expédition! »

Nous sommes convaincus que nous devrions nous attacher à travailler ensemble pour sauver notre planète de la menace croissante du réchauffement climatique et de toutes les conséquences que cela entraîne. Quand nous nous réunissons en tant que peuples du monde, nous devons nous souvenir du but premier et suprême des Nations Unies. Nombre de problèmes mondiaux auxquels nous sommes confrontés perdurent non pas parce qu'ils sont insurmontables, mais parce que nous n'avons pas été à la hauteur des engagements et des obligations librement consentis en signant la Charte.

Nous, peuples de la Terre, avons les ressources humaines et culturelles et la technologie nécessaires pour mettre fin à l'extrême pauvreté et à la maladie dans le monde, infléchir le changement climatique, prévenir les guerres et soulager les souffrances. Malheureusement, on continue de gaspiller quantité de ressources dans des entreprises de destruction plutôt que dans une œuvre constructive. Nous dilapidons des ressources précieuses en produisant des armes de guerre et de destruction massive plutôt que de les consacrer au développement.

Le monde serait bien meilleur si les ressources naturelles de cette planète étaient utilisées pour nourrir, vêtir, instruire, soigner, prévenir les maladies et former des communautés. Les jeunes devraient grandir en aspirant à réaliser des choses extraordinaires pour faire avancer le progrès économique et social et non pour consacrer un temps précieux à la fabrication de bombes et d'armes de guerre ou pour déterminer comment tuer d'autres êtres humains.

Il est profondément regrettable que les pays continuent à se préoccuper davantage de leurs intérêts nationaux que de la coopération pour le bien commun. Cette rivalité est source d'injustice, d'intolérance, d'extrémisme et d'agression. Nous devons nous souvenir que nous habitons tous cette terre et aucune autre. Notre sommes liés les uns aux autres par notre humanité commune. Nous devons nous montrer à la hauteur de la tâche décidée par les fondateurs de cette organisation universelle unique afin de vivre pour nos pays respectifs au lieu de mourir pour eux et construire ensemble un avenir plus juste et plus équitable pour tous.

L'Organisation des Nations Unies a eu une influence sur la vie de la grande majorité de nos congénères. Nous réaffirmons donc notre foi inébranlable dans son efficacité et son utilité face aux problèmes mondiaux. L'Organisation incarne notre espoir et nos aspirations de paix, de sécurité, de respect des droits de l'homme et de développement; en un mot, d'une vie meilleure pour tous. À cet égard, la recherche d'un consensus dans tous les aspects de la réforme de l'ONU doit absolument se poursuivre de façon juste, équitable et équilibrée.

En passant de 51 États Membres en 1945 à 192 en 2007, l'ONU s'est développée tant sur le plan de la diversité que sur celui de l'universalité. Elle a aussi étendu et renforcé sa légitimité et son autorité dans le monde entier. L'ONU a une position centrale pour harmoniser les actions que mènent les nations en vue du bien commun. Elle tire sa force de sa légitimité inégalée. Sans l'ONU, les États, grands et petits, se heurteraient à de nombreuses et énormes difficultés.

Il n'est dès lors pas étonnant que, pour que l'Organisation remplisse son mandat et soit à la hauteur des attentes des peuples, elle doive sans cesse évoluer pour réagir aux difficultés et aux réalités du monde contemporain. Dans sa déclaration stimulante et visionnaire prononcée à la clôture de la Conférence de San Francisco il y a 62 ans, le Président des États-Unis Harry Truman avait donné un sage conseil qui s'applique en tout temps :

« Cette Charte, comme notre propre constitution, sera étoffée et améliorée au fur et à mesure que le temps passe. Personne ne peut prétendre qu'il s'agisse d'un document définitif ou parfait. Elle n'a pas été coulée dans un moule définitif. L'évolution de la situation dans le monde exigera qu'on y apporte des ajustements – mais ce seront des ajustements de la paix et non de la guerre. »
(*United Nations Conference on International Organization, documents, vol. I, 680 (26 June 1945), en anglais seulement*)

Ces paroles visionnaires prononcées par l'un des pères fondateurs de l'ONU doivent nous orienter dans la gestion de la réforme de l'ONU. Nous faisons appel aux premiers signataires de la Charte des Nations Unies et, en particulier, aux membres permanents du Conseil de sécurité pour qu'ils assument plus complètement leur rôle de guides dans la recherche d'un consensus et d'un compromis sur la réforme du

Conseil de sécurité de l'ONU. Ils devraient faire montre de plus de souplesse lorsqu'ils réagissent à des propositions sur les réformes du Conseil de sécurité.

En tant qu'États-nations, nous sommes encouragés à édifier des institutions démocratiques solides. Il est par conséquent impératif que le principe d'institutions plus justes, plus ouvertes, plus participatives et responsables s'étende à la gouvernance mondiale. À cet égard, on comprend bien qu'un grand nombre d'États Membres considèrent qu'il est non seulement nécessaire, mais aussi urgent, d'augmenter le nombre des membres, tant permanents que non permanents, du Conseil. Aujourd'hui, les importantes questions de paix et la sécurité internationales ne peuvent être résolues uniquement par les armes. Elles exigent la participation et la collaboration accrues des nations, petites et grandes.

Le Botswana est bien conscient que nous ne pouvons par tous siéger au Conseil de sécurité. Certains d'entre nous ont les moyens d'assumer les lourdes responsabilités qu'implique un siège permanent. Voilà pourquoi nous devrions pouvoir parvenir à un consensus sur « les aménagement de la paix et non de la guerre ». Une approche fondée sur le « tout ou rien » n'est pas dans notre intérêt. Le Botswana appuie vigoureusement la quête d'un compromis sur cette question en suspens qui, si elle reste non résolue, ne fera que contribuer à détourner notre attention d'autres priorités tout aussi urgentes.

Les conflits qui ravagent l'Afrique causent la perte de centaines de milliers de vies innocentes. De nombreuses personnes tombent dans une pauvreté extrême et sont exposées à des maladies à cause des déplacements massifs de population et de la destruction de leur capacité de production. D'énormes ressources sont allouées chaque année au budget du maintien de la paix en vue de la résolution de conflits. Des ressources plus importantes encore sont nécessaires pour prendre en charge et entretenir les réfugiés et les personnes déplacées.

La situation qui règne au Darfour demeure préoccupante. Il importe de déployer des efforts concertés pour mettre un terme à ce conflit. À cet égard, nous nous félicitons de la décision prise par le Conseil de sécurité de déployer une mission de maintien de la paix au Darfour et nous invitons nos frères et sœurs du Soudan à travailler ensemble à trouver un règlement politique durable du problème.

Le Botswana est préoccupé par la situation qui règne au Tchad et en République centrafricaine. La mort de civils est intolérable. Nous appelons le Tchad, la République centrafricaine et les autres parties au conflit à s'engager dans un processus politique pacifique pour éviter d'autres pertes en vies humaines. Il est évident que la résolution du conflit qui déchire cette région exigera une coopération et une collaboration plus étroites entre les pays concernés par le conflit et au sein de ces derniers.

Les élections qui ont eu lieu en République démocratique du Congo suscitent en nous l'espoir que le pays est sur la voie du redressement. Il importe que la communauté internationale continue d'appuyer la République démocratique du Congo dans ses efforts de reconstruction et de développement d'après conflit. Les milices en maraude, sans foi ni loi, qui continuent de saper le processus de paix doivent bien comprendre que l'anarchie ne sera pas tolérée.

La République démocratique du Congo et les pays de la région des Grands Lacs en Afrique auront besoin, dans un proche avenir, de l'appui solide et du partenariat de la communauté internationale, non seulement dans la consolidation de la paix, mais aussi et surtout dans la prévention des conflits.

Le Botswana admet l'existence de ces problèmes, non pas parce que nous estimons que l'avenir de l'Afrique est sans espoir ou sombre. Nous l'admettons afin de formuler un diagnostic correct des maladies et ainsi prescrire le traitement qui s'impose.

L'Union africaine joue un rôle central dans la prévention, la gestion et la résolution des conflits sur le continent. S'il est vrai qu'il incombe en premier lieu au Conseil de sécurité de l'ONU d'assurer le maintien de la paix et la sécurité internationales, l'Afrique doit constituer un partenaire fiable et indispensable, réagissant promptement au besoin urgent de faire taire les armes et de sauver des vies.

Les pays et les peuples d'Afrique doivent reconnaître qu'ils sont les premiers responsables de la paix durable et de leur développement social et économique. Dans ce contexte, nous devons adopter des politiques et des programmes solides afin de stimuler la croissance et le développement économique, l'investissement étranger direct aussi bien que l'investissement national.

En fait, nous sommes témoins, en Afrique, d'une croissance économique considérable. Selon les dernières projections du Fonds monétaire international pour 2007, l'économie africaine devrait connaître une croissance de 6 %, juste sous la barre de la cible des 7 % de croissance annuelle fixée par le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, indispensable à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Nous souhaitons que nos partenaires de développement tiennent leurs promesses d'augmenter l'aide publique au développement pour l'Afrique, qu'ils allègent la dette de manière substantielle, qu'ils améliorent l'accès des biens et services africains aux marchés et qu'ils encouragent leur secteur privé à investir en Afrique.

En 2000, à l'aube du nouveau millénaire, nous nous sommes réunis dans cette auguste enceinte pour définir le nouveau programme de l'ONU en matière de développement. Nous avons adopté la Déclaration du Millénaire et les objectifs du Millénaire pour le développement. Nous nous sommes engagés à éradiquer l'extrême pauvreté et la faim, à promouvoir l'égalité des sexes et à lutter contre le VIH/sida.

Le Sommet du Millénaire a fait suite aux nombreuses rencontres mondiales organisées dans les années 90, à l'occasion desquelles nous avons pris de nombreux engagements pour lutter contre la pauvreté et le sous-développement. Les résultats de ces conférences et sommets des Nations Unies nous fournissent un modèle pour examiner les fléaux débilissants que sont la pauvreté, la maladie, la faim et le sous-développement dans le monde.

Alors que nous nous réunissons aujourd'hui dans cette salle, sept ans après l'adoption de la Déclaration du Millénaire et à mi-parcours du chemin restant à parcourir d'ici à 2015, il nous faut faire une pause et un bilan sérieux des progrès réalisés, ou de l'absence de progrès. Il est évident que, alors que d'autres régions du monde progressent sur la voie de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, il apparaît que si rien n'est fait pour appuyer l'Afrique, il est peu probable que ce continent atteigne un seul des objectifs fixés d'ici à 2015. Les statistiques dépeignent un continent qui accueille un nombre important de déshérités et d'affamés. Les maladies, notamment le VIH/sida, le paludisme et la tuberculose, continuent de tuer beaucoup de personnes

en Afrique. Ces facteurs appellent une réponse urgente, car ils créent des conditions qui représentent une menace pour la paix, la stabilité et la sécurité.

Dans le monde interdépendant qui est le nôtre, l'ONU ne saurait raisonnablement espérer atteindre les OMD d'ici à 2015 si une partie de l'humanité reste à la traîne. Il convient de faire quelque chose pour aider et appuyer l'Afrique. En mars 2002, à Monterrey, au Mexique, nous avons reconnu que la coopération et le partenariat mondiaux étaient essentiels pour réaliser les objectifs de développement convenus à l'échelon international. Nous sommes convenus que,

« la réalisation des objectifs de développement adoptés sur le plan international, y compris ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire, exige la création d'un nouveau partenariat entre les pays développés et les pays en développement »
(résolution 58/130, par. 11)

Honorons nos engagements et allons de l'avant.

Je voudrais terminer en réaffirmant que le Botswana a reconnu depuis longtemps que le développement durable devait être un processus exigeant des institutions démocratiques saines et une gestion économique prudente et dont le contrôle et la direction soient placés sous l'égide des autorités nationales. L'adhésion à ces principes, conjuguée à l'exploitation des ressources minérales et à l'appui des donateurs, nous a permis de parvenir à une croissance économique rapide et à certain niveau de développement.

Il est nécessaire de poursuivre l'assistance afin de nous permettre de consolider les avancées enregistrées ces quelques dernières années et d'assurer le développement durable. À cet égard, la coopération pour le développement devrait inclure le développement du secteur privé, les investissements privés et l'accès aux technologies. L'assistance aux pays à revenu intermédiaire, tels que le Botswana, est cruciale et dans l'intérêt à long terme de l'économie mondiale. Nous ne demandons pas l'aumône, mais un soutien, un partenariat et une collaboration véritables.

La Présidente par intérim (parle en anglais) :
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Botswana de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Festus Mogae, Président de la République du Botswana, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. René Préval, Président de la République d'Haïti

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République d'Haïti.

M. René Garcia Préval, Président de la République d'Haïti, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. René Garcia Préval, Président de la République d'Haïti, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Préval : Je voudrais d'abord féliciter M. Kerim pour son accession à la présidence de la soixante-deuxième session de notre Assemblée générale. Nul doute que sa grande connaissance du monde académique, alliée à son expérience du monde politique et de l'entreprise, est un atout majeur pour lui permettre de nous guider à pas sûrs dans la conduite de cette Assemblée générale. Je souhaite vivement que nos débats soient fructueux et aboutissent à des résolutions pertinentes.

Je voudrais également saluer notre nouveau Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, qui vient d'ailleurs de nous faire l'honneur de sa première visite en Haïti en août dernier. Nous avons la ferme conviction que le nouveau Secrétaire général mettra rapidement à contribution son expérience du système des Nations Unies, sa vaste culture et sa grande ouverture d'esprit pour mener à bien les réformes que la majorité des membres de notre Organisation reconnaissent comme nécessaires.

Notre Organisation reste, quelles que soient ses difficultés, le principal forum qui offre à tous les États, grands ou petits, le même espace de dialogue pour traiter des questions fondamentales concernant notre « vivre ensemble » et notre devenir sur cette planète. Que le Secrétaire général soit assuré du soutien des Haïtiens dans ses efforts pour accroître l'efficacité des Nations Unies et permettre à notre Organisation de réaliser toutes ses potentialités.

Je parle ici au nom d'un peuple qui, depuis 200 ans, endure l'expérience d'une grande souffrance : privations matérielles de toutes sortes, vulnérabilité face aux risques naturels et aux désastres, difficultés d'accès aux soins de santé et à l'éducation, décès de centaines de milliers d'enfants pour cause de malnutrition, une population très jeune – 65 % au-dessous de 25 ans – privée de vraies chances d'emploi.

Je parle au nom d'un peuple qui a l'air de se vider de lui-même, lorsque ses cadres, parmi les plus compétents, abandonnent un quotidien difficile pour aller accroître la performance d'autres pays ou d'autres entreprises, ou lorsque ses enfants, ses femmes, ses vieillards, fatigués de vivre une vie qui leur paraît sans issue, prennent le large sur des embarcations de fortune à la recherche d'une vie meilleure sous d'autres cieux.

Je parle au nom d'un État que ses voisins, même les plus puissants, présentent comme une menace pour la sécurité de la région, parce que Haïti surgit trop souvent dans l'ordre du jour de l'Assemblée générale, ou du Conseil de sécurité, avec un pesant contingent de problèmes d'insécurité ou de turbulences politiques.

Je parle au nom d'un pays que des analyses, plutôt hâtives, décrivent souvent comme un État en faillite parce qu'il a de la difficulté à faire fonctionner ses institutions et à organiser un espace de vie approprié pour l'ensemble de ses citoyens; parce que cet État est lui-même, malheureusement, fort souvent affairé à mener une guerre sans lendemain contre ses propres enfants.

Haïti est en train de dire adieu à cet État – lentement, patiemment, mais avec détermination. Les gangs armés organisés responsables de violences directes à l'encontre de populations innocentes ont été démantelés, et il n'y a plus de zone interdite pour les citoyens paisibles sur aucun espace de notre territoire.

La gouvernance de notre économie s'est considérablement améliorée. La planche à billets a été mise à l'écart, avec pour effet une inflation réduite au-dessous de 10 %, après avoir pavoisé pendant plusieurs années, et même jusqu'il y a quelques mois, dans les hauteurs de 40 %. Notre produit intérieur brut connaît une croissance modérée mais soutenue, après avoir été négatif pendant plus de 10 ans.

Nous avons patiemment œuvré à établir un climat d'apaisement et de convivialité au sein de la classe politique, ce qui est une condition essentielle pour

permettre à ces forces politiques de mettre fin à leurs sempiternelles querelles de clans et de se mobiliser autour d'un véritable projet de reconstruction nationale.

Le Conseil de sécurité va renouveler pour une année le mandat de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation d'Haïti (MINUSTAH). Ce renouvellement sera fort à propos et il nous remet à l'esprit que notre victoire sur l'insécurité, la réalisation d'élections démocratiques, l'amélioration de la gouvernance du pays, le renforcement de notre système judiciaire ont été rendus possibles grâce, en grande partie, à l'effort déployé par les forces de l'ONU dans le cadre de son programme de maintien de la paix. Certes, notre police nationale, quoique jeune, inexpérimentée et sous-équipée, a fait preuve de courage et de détermination dans la bataille contre l'insécurité, mais le soutien de la MINUSTAH, à ses côtés, était plus qu'appréciable. Je voudrais, à cette occasion, renouveler mes remerciements à l'Organisation, au Conseil de sécurité et aux pays amis qui ont mobilisé leurs ressources propres et leurs citoyens pour venir assister Haïti dans ce moment difficile de son histoire.

Les Haïtiens, se rappelant qu'ils appartiennent à un peuple forger de liberté, qui a porté ce flambeau de liberté sur de nombreuses autres rives du continent, continuent de percevoir la présence de forces armées étrangères sur leur sol comme une blessure à leur souveraineté nationale. Pourtant, au plan pratique, c'est la seule formule, réaliste et disponible en ce moment, pour permettre aux Haïtiens de retrouver la liberté et de vivre dans la paix.

Il appartient maintenant aux Haïtiens de profiter de cette accalmie pour se ressaisir, repenser leur destin avec une vision positive de l'avenir, redevenir au quotidien un peuple discipliné, laborieux, respectueux de la loi, pendant que notre État renforce sa cohésion interne, modernise son système judiciaire, améliore sa gouvernance et sa capacité d'intervention, pour pouvoir créer et maintenir un environnement propice à la relance économique et à un véritable développement durable.

L'adoption des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) est un acte de prise de conscience. Cependant, à mi-chemin de l'échéance de ces objectifs, il apparaît clairement que beaucoup d'entre nous, et c'est le cas de mon pays, ne seront pas

au rendez-vous des résultats fixés pour 2015, en dépit des multiples progrès accomplis çà et là. La mobilisation des ressources pour soutenir la poursuite des OMD est une tâche difficile; pourtant, elle est indispensable. Elle n'est pas seulement indispensable pour des raisons éthiques ou parce qu'il s'agit, pour la communauté internationale, de tenir ses engagements. Les problèmes qui n'ont pu être résolus dans un État pauvre vont émigrer vers les États plus fortunés qui se trouveront ainsi comme forcés de revenir en arrière sur des problèmes qu'ils avaient déjà réglés pour eux-mêmes, à leur propre niveau.

Cette Assemblée générale a inscrit à l'ordre du jour de la session le thème de la coopération dans la lutte contre les activités criminelles transnationales organisées. En rapport avec cette question, je voudrais mettre l'accent sur les efforts déployés dans mon pays pour lutter contre la corruption et le trafic illicite des stupéfiants. Nous construisons actuellement, en Haïti, les moyens pour faire face à la corruption, et nous avons commencé à travailler à consolider les structures de l'État et à envisager les réformes légales et réglementaires à mettre en place pour que ce mal endémique disparaisse de nos pratiques institutionnelles, en politique comme en affaires.

Mais la lutte contre le trafic de drogue est une bataille d'une autre envergure, car elle place en face de nous des adversaires sophistiqués, organisés et disposant de réseaux puissants au niveau international, tant dans les pays producteurs que dans les pays consommateurs. Nous sommes sensibles aux souffrances humaines et aux bouleversements sociaux imputables à l'abus des drogues et sommes conscients des efforts qui sont faits pour le traitement et la réadaptation des toxicomanes, principalement dans les pays de grande consommation. Cependant, ce trafic a également des effets néfastes sur les structures économiques, sociales et politiques des petits États comme le mien et fait peser une menace grave sur leur souveraineté et leur sécurité, même si nous ne sommes que des États de transit. L'approche qui s'est dégagée, à partir de diverses conférences internationales, vise à travailler sur la prévention et la réduction de la demande dans les pays consommateurs, d'abord, la réduction de l'offre dans les pays producteurs, ensuite, et la suppression des réseaux de trafiquants.

Haïti et la République dominicaine sont dans l'axe d'échange d'un des flux les plus intenses entre les pays producteurs de l'Amérique du Sud et les pays

consommateurs de l'Amérique du Nord. Nous avons la ferme volonté d'aider les pays du Nord à éliminer la drogue qui arrive sur leur sol en prenant notre territoire comme lieu de transit. Mais nous ne pouvons faire face seuls à ce fléau, et nos efforts pour améliorer la surveillance de nos frontières terrestres, maritimes et aériennes et renforcer nos institutions se heurtent à la puissance des réseaux mis en place par les trafiquants.

Les solutions apportées aux problèmes que nous venons de mentionner seront sans doute sans lendemain si l'on ne s'attaque pas de façon urgente à la question du développement économique car, comme le dit si bien l'un des documents produits par le Secrétaire général, le développement est l'autre nom de la paix.

Il découle de ce constat qu'il nous faut acquérir une nouvelle culture de solidarité internationale fondée sur une approche globale et coordonnée, dans laquelle la lutte contre la pauvreté va de pair avec le développement soutenable; une approche dans laquelle l'aide au développement et la lutte contre l'insécurité font pendant à l'effort des pays plus développés pour ouvrir leurs marchés, encourager les flux d'investissement direct étranger et les transferts de technologie et soutenir le secteur privé et les initiatives entrepreneuriales; une approche globale dans laquelle riches et pauvres prennent conscience qu'ils sont copropriétaires de cette planète et que son destin est entre nos mains à tous.

La Présidente par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République d'Haïti de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. René Préval, Président de la République d'Haïti, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Laurent Gbagbo, Président de la République de Côte d'Ivoire

La Présidente par intérim (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Côte d'Ivoire.

M. Laurent Gbagbo, Président de la République de Côte d'Ivoire est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

La Présidente par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Laurent Gbagbo, Président de la République de Côte d'Ivoire, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Gbagbo : Je voudrais, tout d'abord, saluer le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, pour la qualité du travail abattu en si peu de temps à la tête de l'Organisation des Nations Unies. Je voudrais sincèrement le féliciter et l'encourager pour sa bonne lecture des problèmes actuels du monde.

C'est la première fois que je prends part à l'Assemblée générale des Nations Unies depuis sept ans que je suis à la tête de la Côte d'Ivoire. Comme les membres le savent, je me suis pleinement consacré au règlement de la crise qui secoue mon pays et qui a tant mobilisé la communauté internationale ces cinq dernières années. Ma présence, aujourd'hui à New York, à cette tribune, est la meilleure illustration du climat d'apaisement qui règne aujourd'hui en Côte d'Ivoire, après la signature de l'Accord politique de Ouagadougou, issu du dialogue direct entre l'État et l'ex-rébellion.

Cet Accord a été entériné par le Conseil de sécurité, qui a adopté, à l'unanimité de ses membres, la résolution 1765 (2007). Je voudrais saluer et remercier, au nom du peuple ivoirien, tous ceux qui ont aidé à cette évolution positive : les pays membres du Conseil de sécurité; les pays membres du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine; tous les pays de l'Union africaine; et les pays membres de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Je remercie particulièrement les chefs d'État dont l'implication personnelle a été décisive dans le règlement de cette crise ivoirienne : le Président Thabo Mbeki, médiateur dans la crise ivoirienne, désigné par l'Union africaine; le Président Blaise Compaoré, facilitateur du dialogue direct inter-ivoirien, en sa qualité de Président en exercice de la CEDEAO.

Nous avons constaté que malgré les efforts déployés durant quatre années par la communauté internationale, le processus de paix était bloqué et le pays se trouvait dans l'impasse. C'est pourquoi, le 19 décembre 2006, j'ai proposé à mes compatriotes un plan de sortie de crise articulé autour de cinq points : premièrement, l'instauration d'un dialogue direct avec

la rébellion, en vue du désarmement et de la réunification du pays; deuxièmement, la suppression de la zone de confiance; troisièmement, la création d'un service civique national; quatrièmement, l'amnistie générale; et enfin, cinquièmement, la mise en place d'un programme d'aide au retour des déplacés de guerre. Ce plan était fondé sur l'expérience des solutions envisagées jusque là et partait d'une approche différente, en vue d'obtenir l'appropriation complète du processus de paix par les Ivoiriens eux-mêmes.

J'ai donc engagé le dialogue direct avec la rébellion. Nos discussions, placées sous la facilitation du Président Blaise Compaoré, se sont déroulées au Burkina Faso, le pays voisin – le pays d'Afrique de l'Ouest qui a les liens les plus forts, du point de vue de l'histoire et de la sociologie, avec la Côte d'Ivoire. Elles ont abouti à la signature, le 4 mars 2007, de l'Accord politique de Ouagadougou.

Conformément à cet Accord, un nouveau Gouvernement a été formé. Il est dirigé par le chef de l'ex-rébellion, M. Guillaume Soro. Avec ce Gouvernement, nous avons enregistré d'importants progrès en peu de temps. Un Centre de commandement intégré, regroupant des militaires des Forces armées nationales et ceux de l'ex-rébellion, a été créé le 16 mars 2007. Il a pour mission de mettre en place une force mixte chargée d'assurer la sécurité et la libre circulation des personnes et des biens sur tout le territoire national. Une ordonnance d'amnistie générale a été prise le 11 avril 2007. Le désarmement a effectivement commencé avec le « bûcher de la paix » organisé le 30 juillet 2007 à Bouaké. Le redéploiement de l'administration et la réinstallation des magistrats sur l'ensemble du territoire sont effectifs. Un plan de retour des déplacés de guerre est mis en place. Les audiences foraines, en vue de l'identification des populations et de la mise à jour des listes électorales, ont démarré hier, mardi 25 septembre 2007. Ainsi donc, nous faisons de grands pas sur la voie de la paix depuis l'Accord de Ouagadougou.

La leçon que je tire de cette expérience du dialogue direct entre les autorités étatiques et la rébellion, m'amène à inviter la communauté internationale à privilégier les solutions de terrain dans le règlement des conflits; l'ONU, à New York, devant s'organiser pour veiller à l'application des solutions retenues par les parties en conflit.

La Côte d'Ivoire va sortir de la crise. La Côte d'Ivoire est en train de sortir de la crise. Elle a besoin, aujourd'hui plus que jamais, du soutien de la communauté internationale pour construire la paix et la stabilité à l'intérieur de ses frontières et dans la sous région ouest-africaine.

Dans ce contexte, compte tenu du climat d'apaisement qui règne dans le pays, je souhaite que l'ONU revoie à la baisse l'indice de sécurité, la phase III ne correspondant plus à la réalité.

Dans le même esprit, avec la mise en œuvre de l'Accord de Ouagadougou, la Côte d'Ivoire est aujourd'hui réunifiée, et il appartient donc à l'État d'assurer l'ordre et la sécurité publique sur toute l'étendue du territoire national. L'accord prévoit explicitement que dans le cadre du redéploiement de l'administration, les forces de l'ordre accompagnent le processus, en sécurisant les personnels administratifs ainsi que les populations civiles. Je voudrais donc plaider ici solennellement pour la levée partielle de l'embargo sur les armes, afin de permettre à l'État ivoirien de remplir sa mission de protection des personnes et des biens.

Par ailleurs, et toujours dans le contexte actuel de réconciliation nationale, les Ivoiriens demeurent préoccupés par le maintien des sanctions individuelles infligées à certains de nos compatriotes. Depuis l'Accord politique de Ouagadougou, ces jeunes gens s'impliquent corps et âmes dans la recherche de la paix. C'est pourquoi, je demande formellement à l'ONU et cela dans l'esprit et la lettre de l'Accord politique de Ouagadougou (S/2007/144), entériné par la résolution 1765 (2007), la levée des sanctions infligées à Charles Blé Goudé, Eugène Djué et Martin Fofié Kouakou.

La Côte d'Ivoire est certainement un pays solide et notre gestion des finances publiques a permis de faire fonctionner l'État ivoirien et d'assurer le minimum de bien-être aux populations; mais la persistance de la crise a fini par réduire les ressources financières de l'État et par mettre à mal son équilibre financier.

Je demande de l'aide aujourd'hui pour me permettre de financer les actions liées directement au règlement de la crise : le service civique; les audiences foraines; les élections générales; le retour des déplacés de guerre; et, de façon générale, la consolidation de la paix.

Mais au-delà de ces actions à court et à moyen terme, la Côte d'Ivoire a besoin de l'aide internationale pour renforcer les bases d'une reprise économique plus vigoureuse sur le long terme. Nous avons à réhabiliter et à renforcer nos infrastructures communautaires. Nos écoles et nos centres de santé ont subi les dégâts de la guerre. Nous devons réhabiliter et renforcer nos infrastructures économiques : les routes, les voies ferrées, les installations électriques et d'adduction d'eau durement éprouvées par la crise.

Tous les observateurs et tous les acteurs de la crise ivoirienne s'accordent à dire que les élections constituent la finalité du processus de sortie de crise en Côte d'Ivoire. La tenue d'élections transparentes, libres et ouvertes à tous est non seulement une exigence de ma culture politique, mais aussi et surtout une nécessité démocratique. Les élections sont un moyen de bonne gouvernance. J'ambitionne de faire de mon pays, la Côte d'Ivoire, un État moderne, c'est-à-dire État dans lequel le peuple désigne ses dirigeants au moyen d'élections justes et transparentes.

Des élections démocratiques constituent donc pour nous une nécessité pour la modernisation de la vie politique de notre pays. Les élections constituent aussi une nécessité pour la relance de notre économie. Nous devons absolument organiser les élections prochaines en Côte d'Ivoire et les réussir pour redonner confiance aux opérateurs économiques du pays et d'ailleurs.

Les élections constituent encore une exigence pour la stabilité de notre pays et de la sous-région. Il convient d'organiser rapidement des élections pour conférer la légitimité politique permettant à ceux qui exerceront le pouvoir d'État de stabiliser le corps social en Côte d'Ivoire et de garantir la relance économique en Afrique de l'Ouest. Les élections constituent enfin un impératif constitutionnel. Selon notre Constitution en effet, lorsque des circonstances exceptionnelles rendent impossible l'organisation des élections, comme c'était le cas avant la réunification du pays, toutes les institutions de la République ne fonctionnent plus qu'en vue des élections. C'est pourquoi il nous faut rapidement organiser les élections pour sortir d'une situation certes constitutionnelle, mais exceptionnelle.

Pour toutes ces raisons, j'invite de cette tribune des Nations Unies, tous nos amis à travers le monde, mais aussi et surtout, les hommes et les femmes politiques de mon pays, les Ivoiriens et toutes les

populations vivant en Côte d'Ivoire, à s'engager dans le processus de paix. Je les invite à s'investir entièrement dans le processus électoral en cours, à contribuer, chacun à son niveau, à la réconciliation nationale et à la consolidation de la paix.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Côte d'Ivoire de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Laurent Gbagbo, Président de la République de Côte d'Ivoire, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Fradique Bandeira Melo de Menezes, Président de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe.

M. Fradique Bandeira Melo de Menezes, Président de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Fradique Bandeira Melo de Menezes, Président de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président de Menezes (*parle en anglais*) : Merci de m'avoir invité ici aujourd'hui. Je vous transmets les salutations du peuple de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe. C'est la première occasion que j'ai de féliciter personnellement M. Ban Ki-moon et de le remercier d'assumer les immenses responsabilités qui accompagnent la fonction de Secrétaire général. Nous l'assurons de notre plein appui dans les tâches difficiles qui l'attendent.

Je voudrais aussi féliciter M. Srgjan Kerim de son élection à la présidence de la présente session et remercier M^{me} Al-Khalifa de la manière dont elle a mené les travaux de la soixante et unième session.

Je voudrais saisir cette occasion pour saluer le choix des thèmes fait par le Secrétaire général pour la présente session : les changements climatiques, le

financement du développement, les objectifs du Millénaire pour le développement et la lutte contre le terrorisme.

Nous nous réunissons cette année à un moment où l'ONU est confrontée à d'immenses défis. La situation mondiale est très grave. Ce qui pose notamment problème, c'est que les questions sont d'une telle complexité que la masse des faits présentés au public par les médias fait qu'il est extrêmement difficile pour l'homme de la rue de comprendre la situation.

Beaucoup d'entre nous ici vivent loin des régions troublées de la planète. C'est pourquoi il peut être difficile de comprendre la situation dans laquelle se trouvent des populations qui souffrent depuis longtemps comme c'est le cas notamment en Afghanistan, au Darfour, en Iraq, en Palestine, en Sierra Leone et en Somalie. Mais nous devons rejeter les préjugés et la discrimination et mettre un terme à ces conflits.

J'aimerais rappeler à ceux qui ignorent encore notre existence que mon pays, Sao Tomé-et-Principe, est une nation africaine constituée de deux îles dans le Golfe de Guinée et qui a obtenu son indépendance du Portugal le 12 juillet 1975. Et donc, je voulais également joindre ma voix à ceux qui appellent à la défaite de l'extrémisme terroriste partout dans le monde. Nous avons déjà vu cependant que cet objectif ne sera pas atteint par la force militaire, mais par la diffusion d'idées et d'idéaux qui rallieront les cœurs et les esprits.

S'agissant des objectifs du Millénaire pour le développement, je tiens à déplorer que si peu de progrès ont été accomplis vers la réalisation de ces nobles buts.

Comment pouvons-nous ignorer ceux que ces objectifs sont censés aider, les moins avancés, les derniers du classement ou ceux qui ne trouvent plus leur chemin? Comme l'a dit un jour Martin Luther King, lauréat du prix Nobel de la paix :

« Où qu'une injustice soit commise, c'est partout dans le monde que la justice est compromise. Nous sommes pris dans un enchevêtrement inextricable de liens mutuels et recouverts du même manteau de la destinée. Tout ce qui touche directement l'un d'entre nous, nous affecte tous indirectement. »

Je m'associe aux orateurs qui ont rappelé qu'en dépit des avancées technologiques et scientifiques, la moitié de la population mondiale vit avec moins de deux dollars par jour. Vingt pour cent souffre de famine chronique. Chaque jour, 30 000 enfants meurent de déshydratation, de diarrhée ou d'une infection que l'on aurait pu très facilement prévenir ou guérir. Dans beaucoup de pays, les enfants ne reçoivent un nom qu'à l'âge d'un mois tellement ils sont nombreux à ne pas vivre si longtemps. Un milliard d'adultes sont aujourd'hui analphabètes; 100 millions d'enfants ne peuvent fréquenter l'école à cause de la pauvreté.

À la question de savoir comment financer le développement, on nous répond que la solution réside dans la mondialisation, cette marée montante censée profiter à tous. Or, dans bien des régions du monde, la marée montante de la mondialisation a soulevé les yachts et fait chavirer les barques. Peut-on réellement attendre des entreprises privées qu'elles mènent leurs activités commerciales tout en servant des causes sociales? Il ne fait aucun doute que certaines sociétés doivent améliorer leurs pratiques et être tenues de réparer les catastrophes écologiques qu'elles ont provoquées, comme dans le delta du Niger. Il est toutefois irréaliste de confier aux entreprises le rôle de réformateurs économiques. La mondialisation place visiblement le droit de consommer au-dessus de celui de voter.

Il faut toutefois être réaliste quant aux résultats de l'aide. Il semble que les organisations internationales manquent parfois d'ambition. Dans le monde en développement aussi nos populations se voient parfois fustigées pour leur manque d'ambition. Au lieu de lutter contre le destin, nous avons revu nos exigences à la baisse. Je pense que l'humiliation de la pauvreté arrache le cœur et engendre du désespoir.

Comment pouvons-nous, année après année, être témoins de ce désespoir, de la maladie et de la faim sans éprouver une profonde affliction? Force est d'admettre que la pauvreté qui sévit dans le monde entache l'ère d'abondance dans laquelle nous vivons. Alors, comment atténuer la pauvreté? Nombreux sont ceux qui disent que l'Afrique est pauvre à cause de la mauvaise gouvernance et de la corruption. Je rejette vigoureusement ce point de vue. Quelle honte y a-t-il à rappeler l'état dans lequel se trouvaient tous nos pays d'Afrique, je dis bien tous, au moment de leur indépendance, ou encore l'état dans lequel nous nous

trouvions il n'y a pas si longtemps à Sao Tomé-et-Principe?

Qu'il me soit permis de dire quelques mots sur la situation passée et présente de Sao Tomé-et-Principe. La majorité de la population vivait dans des huttes en bois, sans eau courante, sans électricité, sans sanitaires et sans possibilité d'instruction. En 1975, le pays s'est libéré du joug de l'esclavage et du colonialisme subi pendant plusieurs siècles et a accédé à l'indépendance alors qu'il n'avait pratiquement aucun enseignant et aucun médecin et qu'il n'était absolument pas prêt à s'administrer ou à bâtir une économie fondée sur d'autres sources de profit que l'esclavage et la main-d'œuvre contractuelle. Nous avons œuvré d'arrachepied. Nous avons connu des revers. Mais, aujourd'hui, nous sommes fiers d'être une démocratie dynamique et stable. Un grand pourcentage de nos filles sont scolarisées. Nous affichons des taux d'alphabétisation bien au-dessus de la moyenne du monde en développement. Tous nos citoyens bénéficient de la gratuité des soins de santé, malgré les imperfections d'un système en mal de fonds. Nous avons pratiquement éliminé le paludisme. Nous affichons un faible niveau de corruption et sommes classés parmi les pays les plus respectueux de la liberté de la presse dans le monde. Nos dépenses dans le domaine de la défense sont quasiment nulles et nous n'avons jamais livré aucune guerre.

Le Président assume de nouveau la présidence.

Nous sommes reconnaissants de toute l'aide que nous recevons. Mon peuple souffrirait bien davantage sans le Programme alimentaire mondial, par exemple. L'Organisation mondiale de la santé et le Fonds mondial de lutte contre la tuberculose et le paludisme nous offrent une collaboration très fructueuse. La République de Taiwan et le peuple de l'île de Formose, qui sont connus pour leur générosité et accordent une attention particulière à notre sort, ont joué un rôle décisif dans notre victoire contre le paludisme. Un grand nombre d'organisations et d'individus travaillent à nos côtés depuis plusieurs années dans un esprit d'ouverture et de générosité et nous les en remercions tous.

Depuis 32 ans que nous avons accédé à l'indépendance, nous suivons les conseils des organisations internationales et avons contracté des dettes bilatérales et multilatérales totalisant quelque 350 millions de dollars. L'essentiel a été récemment

annulé dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés et d'autres programmes. Je saisis cette occasion pour exprimer la profonde gratitude du peuple de Sao Tomé-et-Principe.

Tant que la pauvreté de masse, l'injustice et les inégalités criantes persisteront dans le monde, aucun de nous ne pourra trouver le repos. Je demande à chacun de ne pas regarder de l'autre côté et de ne pas tergiverser. L'avenir dira peut-être que notre inaction aura eu des conséquences dramatiques, mais j'affirme que ce que nous avons fait est véritablement héroïque.

Enfin, comme les années précédentes, je terminerai en attirant l'attention des membres sur deux problèmes au sujet desquels j'implorerai leur solidarité, qu'ils soient riches ou pauvres.

L'un de ces problèmes concerne la question de Taiwan. L'île de Formose, également appelée Taiwan, compte 23 millions d'habitants. Ils ne demandent pas à la communauté internationale de les aider parce qu'ils sont pauvres. Au contraire, ils appartiennent à l'une des plus grandes puissances économiques au monde et prêtent leur aide à des pays comme Sao Tomé-et-Principe. Ils demandent simplement d'être reconnus comme une nation souveraine et d'être admis en tant que telle à l'ONU et dans ses organismes. C'est une question de justice.

Il y va également de la justice que le Gouvernement des États-Unis lève l'embargo contre Cuba en abrogeant la Loi Helms-Burton de 1996 et en autorisant les échanges et les déplacements. Laissons les Cubains régler leurs problèmes entre eux. C'est une question de démocratie.

Je remercie tous les membres de leur présence et de leur attention. Que Dieu nous bénisse.

Le Président : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Sao Tomé-et-Principe de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Fradique Bandeira Melo de Menezes, Président de la République de Sao Tomé-et-Principe, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Point 8 de l'ordre du jour (suite)**Débat général****Allocution de S. E. M. Nuri Kamel Al-Maliki, Premier Ministre de la République d'Iraq**

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République d'Iraq.

M. Nuri Kamel Al-Maliki, Premier Ministre de la République d'Iraq, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S.E. M. Nuri Kamel Al-Maliki, Premier Ministre de la République d'Iraq, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Al-Maliki (Iraq) (*parle en arabe*) : C'est un honneur pour moi que de pouvoir m'adresser à l'Assemblée générale en tant que Premier Ministre d'un Gouvernement constitutionnellement permanent représentant l'Iraq, son peuple, et ses aspirations à consolider les fondements de la démocratie, de la paix, de la liberté et de la coopération avec la communauté internationale. Je viens faire part aux membres des préoccupations du peuple de la Vallée des deux fleuves qui est le berceau des civilisations les plus anciennes, qui a établi les premières lois et qui offre aujourd'hui à l'humanité un noble exemple de la voie à suivre pour préserver la vie, relever les défis et protéger notre jeune démocratie.

Le peuple iraquien a vécu en marge du monde, à l'ombre d'une dictature pendant 35 ans. Il n'y avait aucune liberté d'expression ni de croyance, aucun système multipartite, aucune élection libre, aucune institution démocratique, aucun système de communication et aucun média à l'exception de ceux qui étaient contrôlés par les agences du renseignement du Gouvernement.

Des millions de victimes ont souffert en Iraq tout au long de cette période, et elles ont pâti de guerres téméraires avec deux pays voisins, l'Iran et le Koweït. Des massacres à l'échelle du génocide ont été commis à l'intérieur de l'Iraq, comme ceux perpétrés au cours de la campagne à al-Anfal ou encore à Halabja. En outre, il y avait en Iraq des charniers, des prisons aux cellules terrifiantes et des camps de détention, et l'infrastructure

de différentes institutions gouvernementales ont été en grande partie détruits.

Il y a aujourd'hui dans le nouvel Iraq, des centaines de partis actifs au sein de 20 alliances politiques. Il y a plus de 6 000 organisations de la société civile, des centaines de journaux et de magazines, 40 chaînes de télévision locales et satellites, ainsi que des bureaux de correspondants de médias étrangers du monde entier et qui travaillent en Iraq sans aucune restriction ni condition.

Le nouvel Iraq est aujourd'hui la cible. Le terrorisme tue des civils, des journalistes, des artistes, des intellectuels et des cadres et spécialistes; il s'attaque aux universités, aux marchés et aux bibliothèques; il détruit les mosquées et les églises, ainsi que l'infrastructure de l'État. Nous considérons que le terrorisme est le prolongement de la dictature déchue, même s'il prend des formes différentes ou s'il est commis par d'autres groupes. Le terrorisme s'efforce de faire avorter le processus politique et de déclencher des conflits sectaires pour faire retomber l'Iraq dans l'ère de la tyrannie, de l'oppression et du passé.

Les voitures piégées, les ceintures explosives qui éclatent dans des lieux publics et les têtes décapitées que l'on exhibe à la télévision sont autant de messages menaçants que les terroristes envoient à la communauté internationale, dont les chapitres les plus sanglants se sont déroulés en Algérie, en Espagne en Angleterre, en France, au Liban, en Turquie et ici à New York. Nous sommes décidés et déterminés à éradiquer le terrorisme en Iraq pour éviter qu'il se propage dans tous les pays du monde, et pour que la tragédie prenne fin.

L'Iraq, qui porte le lourd fardeau de la lutte contre le terrorisme, appelle tous les pays du monde à l'aider et à unir leurs efforts pour lutter contre ce fléau. Notre combat vise à ramener la sécurité, la stabilité et la prospérité mais également à protéger notre jeune démocratie. Nous sommes déterminés à remporter la victoire dans cette lutte qui sera une victoire pour l'humanité. Les attaques terroristes brutales lancées contre l'Iraq depuis la chute du régime dictatorial n'ont pas empêché notre peuple, lors de trois élections épiques, de jeter les bases d'une expérience démocratique unique dans l'histoire de l'Iraq et de la région. Une Constitution permanente a été votée, un

Parlement a été élu et un Gouvernement d'unité nationale a été constitué.

Le nouvel Iraq, qui fait sa première expérience démocratique, est régi par des institutions constitutionnelles, au sein desquelles la liberté d'opinion, de conviction et d'expression est respectée. Cet Iraq là ne reviendra pas sur le choix démocratique pour lequel notre peuple a payé un lourd tribut. Notre position nécessite le soutien et la coopération des pays du monde entier pour que l'Iraq puisse édifier un État moderne garantissant la justice, l'égalité et le respect du pluralisme religieux, intellectuel et ethnique.

Notre peuple, qui a goûté à la liberté après des années de tyrannie et d'oppression, va poursuivre son chemin vers l'édification d'un État fondé sur des institutions, en renforçant le respect de l'état de droit et des droits de l'homme, et la participation active des femmes dans tous les domaines. L'initiative de réconciliation et de dialogue au niveau national que j'ai lancée dans le cadre de mes responsabilités de Premier Ministre du Gouvernement d'unité nationale ne sont pas nées du néant. Elles tirent leur force de la civilisation et de l'héritage culturel du peuple iraquien qui ont grandement contribué à l'humanité. Les irakiens ont vécu dans la paix, la fraternité, le pardon et la tolérance depuis la nuit de temps. Leur diversité religieuse, nationale et ethnique a été un facteur de renforcement de l'unité nationale.

Nous estimons que la réconciliation nationale est une bouée de sauvetage, un projet de paix en perpétuel avancement et un havre où peuvent prospérer les processus politiques et l'expérience démocratique. Nous pensons également que la réconciliation nationale ne relève pas uniquement de la responsabilité du Gouvernement. C'est une responsabilité collective partagée par les pouvoirs politiques, les chefs de file intellectuels et religieux, les personnes éduquées, les organisations de la société civile et toutes les forces vives de la scène iraquienne. La réconciliation nationale est le choix stratégique qui a empêché que notre pays ne sombre dans la guerre sectaire, guerre qui avait été programmée par les ennemis de la liberté et de la démocratie après qu'ils ont fait exploser le tombeau des deux imams Askari de Samara.

La réconciliation nationale n'est pas un dîner auquel seraient conviées les parties à un différend, ou un remède miracle comme certain peuvent le penser. C'est une vision réaliste qui nous permet de neutraliser

le lourd héritage que nous a légué le régime déchu dans tous les domaines. Elle jette les bases du progrès politique, social et économique et de la sécurité à laquelle nous aspirons. Elle consolide en outre les principes de notre nouveau système politique.

La réconciliation nationale est la branche d'olivier qui fleurit à chaque fois que sont formés des conseils d'appui dans nombre de nos provinces et de nos villes irakiennes. Ce processus a aussi permis de rallier quelque 28 000 citoyens appartenant à diverses tribus irakiennes à nos efforts militaires conjoints pour combattre le terrorisme. Il a permis également de rétablir la sécurité dans nos villes, dans nos villages et dans nos provinces, y compris la province d'Al-Anbar, qui a été débarrassée de l'organisation terroriste Al-Qaida. Les terroristes ont fui cette province pour essuyer aussitôt une nouvelle défaite, cette fois dans la province de Diyala. Ainsi, Al-Qaida perd, un par un, tous ses sanctuaires.

La réconciliation nationale s'avère plus forte que les armes du terrorisme. Elle a permis la réinsertion de plus de 14 000 individus, autrefois membres de groupes armés qui s'étaient séparés d'Al-Qaida. Ces combattants ont lutté aux côtés de nos forces armées et des forces multinationales qui se battent contre Al-Qaida, portant ainsi des coups dévastateurs à cette organisation terroriste.

Les résultats tangibles qui ont été obtenus grâce à une mobilisation constante en faveur de la réconciliation nationale représentent d'importants succès, qui contrastent avec les énormes difficultés auxquelles l'Iraq est confronté et avec les souffrances endurées par la population victime de la dictature et des guerres civiles et confessionnelles.

Nous insistons sur le fait que les actes de violence à caractère confessionnel qui sont commis en Iraq ne sont pas le fait de la majorité de la société, mais plutôt d'extrémistes et de fanatiques appartenant à divers groupes. Nous sommes parvenus à contenir largement ce problème. Le nombre moyen d'assassinats d'origine confessionnelle a diminué, et la sécurité et la stabilité ont été rétablies dans de nombreux anciens foyers de tension. Cela a facilité le retour de milliers de familles déplacées dans leur domicile. Nous sommes déterminés à combattre tous les hors-la-loi, quelle que soit leur affiliation politique ou religieuse. Nos forces armées n'ont eu de cesse de rétablir l'ordre public et d'inspirer un sentiment de

respect à l'égard du Gouvernement dans de nombreuses provinces dont les habitants appartiennent à des groupes religieux, confessionnels et ethniques très différents.

Les compétences et les capacités de nos organes sécuritaires et militaires se sont rapidement accrues à mesure qu'ils s'attaquent aux organisations terroristes, aux milices et aux groupes de la criminalité organisée. Toutefois, ils doivent encore être davantage formés et développés, de manière à pouvoir rapidement assumer la responsabilité de la sécurité sur l'ensemble de l'Iraq à la place des forces multinationales. Nous avons prouvé, dans huit provinces, que nous sommes capables d'assurer la sécurité et nous sommes désormais prêts à prendre rapidement la pleine responsabilité de la sécurité de manière à préserver les avancées démocratiques réalisées par notre peuple. Nous allons veiller à ce que nos forces armées agissent de manière professionnelle et en toute loyauté envers, avant tout, notre pays, plutôt qu'envers un individu, un parti, une secte ou une ethnie.

Outre ces réalisations, le Gouvernement d'unité nationale a entamé le processus de reconstruction. Nous avons voté le budget le plus élevé de l'histoire contemporaine de l'Iraq. Avec la coopération du parlement, nous avons adopté une loi sur les investissements. Il s'agit d'une mesure importante qui devrait stimuler l'économie iraquienne et la faire passer d'un système centralisé à un système fondé sur la libre entreprise et sur l'économie de marché, ce qui permettra en retour de répondre aux aspirations du peuple en matière de développement, de prospérité et de bien-être. Par ailleurs, le Gouvernement a mis la dernière main à un projet de loi sur le pétrole et le gaz; un projet, qui, s'il est approuvé par le parlement, permettra de garantir une redistribution juste des richesses, puisque le pétrole y est considéré comme la propriété de tous les Iraquiens.

Le Gouvernement continue également d'adopter et de mettre en œuvre toute une série de lois dans différents autres domaines. Nous avons pris des mesures concrètes pour améliorer les conditions de vie de notre population, pour augmenter les salaires et les retraites, pour lutter contre le chômage et pour étendre les activités de nos services sociaux. Le Gouvernement est déterminé à consacrer l'année à venir à la promotion du secteur des services de manière à atténuer les souffrances et les épreuves endurées par nos citoyens.

Nous comprenons bien que ces mesures prometteuses ne répondent pas à toutes nos aspirations et qu'il nous reste encore beaucoup à faire avant d'atteindre notre objectif d'un Iraq à l'abri du danger, stable et prospère. Nous espérons que la communauté internationale viendra au secours de l'Iraq et l'aidera à atteindre ce noble objectif.

Nous pensons que la sécurité est un système intégré. Un Iraq à l'abri du danger et stable répondra aux intérêts supérieurs de la région et du monde entier. Nous avons mis en garde tous les pays de la région contre le fait que les flux incessants d'armes, d'argent et de candidats à l'attentat-suicide, ainsi que la multiplication des fatwas appelant à la haine et au meurtre, ne peuvent avoir que des conséquences désastreuses pour tous les peuples de la région et du monde.

Depuis la formation du Gouvernement d'unité nationale, nous avons pris l'initiative d'améliorer les relations qu'entretient l'Iraq avec ses pays voisins. Nous nous sommes aussi efforcés de faire de nos frontières communes des zones pacifiques et économiquement prospères. La politique étrangère de ce nouvel Iraq s'appuie sur notre Constitution permanente, qui interdit que notre territoire soit utilisé à des fins hostiles contre nos voisins et qui s'oppose à toute ingérence étrangère dans nos affaires intérieures. Aujourd'hui, nous avons bon espoir que les pays de la région sont conscients du danger que représentent les assauts du terrorisme en Iraq et du fait qu'un Iraq faible n'est pas dans leur intérêt. Un Iraq fort et démocratique sera une garantie de sécurité et de stabilité dans la région.

Grâce à ces nouvelles politiques, l'Iraq est devenu un sujet de négociations et de dialogue entre des entités régionales et internationales qui traditionnellement s'affrontaient. Nous allons prendre des mesures pour renforcer ce rôle positif, en adoptant une politique visant à assainir le climat, à désamorcer les crises et à bannir le spectre de la guerre et du conflit de notre région. Nous sommes fermement convaincus que la tension et l'instabilité mettent en danger la sécurité non seulement en Iraq, mais également dans l'ensemble de la région et du monde.

L'Iraq, qui ces dernières décennies a été un foyer de tension dans sa région, est désormais en mesure, grâce à ses ressources matérielles et humaines, de devenir une plateforme de coopération économique

régionale et internationale. Cela contribuera ainsi à l'avènement d'un système économique qui sera source de développement et de prospérité pour les peuples et les pays de la région.

Nous voudrions également exprimer notre désir sincère de développer les meilleures relations possibles avec la communauté internationale. Nous estimons que l'Iraq doit être un pays ouvert à tous les autres, forgeant avec eux des relations solides et tirant partie de l'expérience des autres démocraties.

Alors que je me tiens devant les dirigeants et les représentants des nations du monde, je dois rappeler que le peuple iraquien continue de payer, aujourd'hui encore, le prix de la politique inconsidérée du précédent régime déchu et de subir les conséquences des résolutions internationales prises contre ce dernier, notamment celles relatives à son programme d'armement et à son invasion de l'État frère du Koweït. Ces résolutions, qui ont été exploitées par l'ancien régime à des fins politiques, ont causé d'importants dommages à nos infrastructures, à notre secteur privé et à nos systèmes d'éducation et de santé. Notre population se tourne vers la communauté internationale afin qu'elle l'aide à réparer les dommages subis et à lever le lourd fardeau de la dette et des réparations.

Le peuple iraquien n'oubliera pas les pays qui ont fait des sacrifices et se sont tenus à ses côtés pour faire tomber le régime dictatorial. Il n'oubliera pas ceux qui l'ont aidé durant son passage à un système démocratique et pluraliste. De plus, il respectera et appréciera toujours les pays et les gouvernements qui ont appuyé son processus politique et participé à son processus de reconstruction.

Nos efforts pour parvenir, en partenariat avec la communauté internationale, au progrès économique et à la justice sociale ont atteint leur point culminant avec la signature du Pacte international pour l'Iraq et avec la mise en œuvre de ses dispositions. Ce document représente une nouvelle étape dans l'établissement de relations équilibrées entre l'Iraq et les autres pays du monde. Il représente le point de départ de l'édification d'un Iraq démocratique, pluraliste et fédéral où tous les citoyens sont égaux et bénéficient d'une redistribution équitable des richesses, alors que les fardeaux de la dette, du chômage et de la corruption administrative et financière, hérités de l'ancien régime, auront été abolis.

Nous espérons que les pays concernés respecteront les dispositions du Pacte international pour l'Iraq. Cela aidera la communauté internationale et l'encouragera à jouer son rôle dans la reconstruction et le développement, ainsi que dans la promotion de la réconciliation nationale et de l'expérience démocratique.

Bon nombre des problèmes et crises de la région peuvent être réglés grâce à un dialogue constructif et ciblé. Pour maintenir la paix et la sécurité, notre région doit renoncer à la voie de la guerre et du risque, qui a débouché sur la multiplication des maux et des souffrances infligés au peuple.

Dans ce cadre, nous appelons à la reconnaissance des droits du peuple palestinien, à la fourniture d'une aide pour leur permettre d'établir un État indépendant et à la restitution des terres arabes occupées conformément aux résolutions internationales. L'élimination des armes de destruction massive au Moyen-Orient garantira une paix juste et globale.

Nous appelons à l'intensification des efforts nationaux, arabes et internationaux pour aider le Liban et ses autorités politiques à transcender l'état de division et à interdire les ingérences dans ses affaires intérieures, de sorte que le Liban puisse retrouver son unité et sa cohésion nationales.

Pour forger des partenariats et parvenir à la paix, à la stabilité et à la prospérité, nous devons renforcer la coopération entre tous les pays du monde et œuvrer ensemble pour atteindre les nobles objectifs des Nations Unies. Pour cela, il faut également assurer des relations équilibrées et sur un pied d'égalité entre les États et mettre en place un ordre mondial plus juste et plus équitable, en aidant les pays en développement économiquement défavorisés et en réduisant l'écart de développement entre les pays pauvres et les pays riches.

Nous sommes favorables à un rôle actif de l'ONU sur la scène internationale, pour résoudre pacifiquement les crises, lorsqu'elle aura obtenu tous les éléments et toute l'aide nécessaires pour jouer ce rôle important. Nous appelons l'ONU à adopter des initiatives pacifiques pouvant désamorcer les conflits, sauver les peuples du fléau de la guerre et instaurer la sécurité et la stabilité internationales. Cela garantira les droits et les intérêts de tous les pays et renforcera les partenariats et la coopération entre eux. Cela fournira également l'environnement nécessaire pour régler de

façon juste et équitable les problèmes et crises auxquels le monde est confronté.

Enfin, au nom du peuple iraquien, je tiens à féliciter M. Srgjan Kerim, Président de la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale. Je voudrais aussi remercier le Secrétaire général Ban Ki-moon, qui a joué un rôle important dans l'adoption, par l'ONU, du Pacte international pour l'Iraq, afin d'aider l'Iraq à mener à bien son programme de réforme politique, économique et sécuritaire. Je remercie également vivement tous les pays qui ont signé le Pacte.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je voudrais remercier le Premier Ministre de la République d'Iraq pour la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Nuri al-Maliki, Premier Ministre de la République d'Iraq, est escorté de la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole à S. E. M. Felipe Pérez Roque, Ministre des affaires étrangères de Cuba, qui va parler au nom du Mouvement des pays non alignés.

M. Pérez Roque (Cuba) (*parle en espagnol*) : Jamais les dangers réels qui menacent l'espèce humaine n'ont été aussi évidents; jamais les violations du droit international qui mettent de plus en plus en danger la paix et la sécurité internationales n'ont été aussi évidentes; jamais l'inégalité et l'exclusion qui frappent plus des deux tiers de la population de notre planète n'ont été aussi évidentes.

Mettre fin au gaspillage et à la frénésie de consommation que promeuvent les grandes sociétés et les groupes de pouvoir d'un petit groupe de pays développés, qui vivent dans l'opulence en contrepartie de la perpétuation de la pauvreté et du sous-développement dans une vaste périphérie de pays pauvres dans lesquels des milliards de personnes vivent mal, est devenu un objectif crucial pour la survie de l'humanité. La réunion de haut niveau de cette Assemblée qui s'est tenue il y a seulement deux jours a montré clairement le danger que représente le réchauffement planétaire accéléré dont nous souffrons déjà et son incidence sur le changement climatique. Il faut agir, et agir rapidement, les pays développés ayant le devoir moral et la responsabilité historique de donner l'exemple et d'être à la tête de ce mouvement.

Par ailleurs, plusieurs de nos pays, toujours du Sud, continuent d'être victimes d'inadmissibles actes

d'agression de la part des puissants de toujours, motivés, essentiellement, par un appétit insatiable pour les ressources stratégiques. Les guerres de conquête et la proclamation et l'application de doctrines basées sur la guerre préventive, qui n'excluent cependant pas l'utilisation de l'arme nucléaire, y compris contre des États qui ne la possèdent pas, et l'utilisation de prétextes tels que le supposé combat contre le terrorisme, la prétendue promotion de la démocratie ou le soi-disant changement de régime dans des pays unilatéralement qualifiés de voyous, constituent aujourd'hui la plus grave menace pour la paix et la sécurité dans le monde.

L'agression et l'occupation illégale de pays, l'intervention militaire et contraire au droit international et aux buts et principes de la Charte des Nations Unies, le bombardement de populations civiles et la torture sont toujours des pratiques quotidiennes. Sous le couvert de la démocratie et de la liberté, on essaie de consacrer le pillage des ressources naturelles du tiers-monde et de contrôler des zones d'une importance géostratégique croissante. Voilà le projet de domination impériale que tente d'imposer par le fer et par le feu la superpuissance militaire la plus importante que l'humanité ait connue.

Au lieu de respecter, dans les relations internationales, les principes de solidarité, de conquête de la justice, d'égalité et de développement pour tous, on continue à appliquer, sans aucune pudeur, les pratiques consistant à attribuer des certificats de bonne conduite à certains pays, à imposer unilatéralement des blocus, à menacer d'agression, à exercer le chantage et à exercer des pressions.

Lorsqu'un petit pays défend son droit à l'indépendance, on l'accuse d'être un État voyou, lorsqu'une puissance agresse un pays, on dit qu'elle le libère. Une personne qui lutte contre l'agression étrangère est un terroriste, un soldat agresseur est un combattant pour la liberté. C'est la guerre médiatique, le travestissement de la vérité. La tyrannie de la pensée unique dans un monde globalisé.

Au lieu d'avancer vers le désarmement général et complet, y compris le désarmement nucléaire, qui a constitué depuis des décennies une des demandes permanentes du Mouvement des pays non alignés, on encourage la course aux armements et le gaspillage de ressources importantes dans l'achat de nouvelles armes et systèmes d'armements, ressources dont le monde

aurait besoin pour atténuer les effets du changement climatique et pour faire face aux problèmes gravissimes résultant de la pauvreté et de l'exclusion.

On essaie d'empêcher, de manière sélective et sur la base de critères politiques, l'application du principe, déjà inscrit dans le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, selon lequel les États ont le droit de développer l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. On menace de guerre et de destruction certains pays, alors que l'on permet à l'allié agressif de disposer de centaines d'armes nucléaires et qu'on l'aide continuellement à les moderniser.

Combien de temps devra-t-il s'écouler et combien de nouvelles victimes devront périr avant que les faucons de la guerre comprennent que les armes ne servent pas à résoudre les graves problèmes que connaît l'humanité? Un jour comme aujourd'hui, il n'est pas inutile de rappeler les mots prononcés par le Président Fidel Castro devant cette Assemblée générale en octobre 1979 :

« Disons adieu aux armes et consacrons-nous, en personnes civilisées, aux problèmes les plus écrasants de notre époque. Voilà la responsabilité et le devoir le plus sacré de tous les hommes d'État du monde. Voilà en outre, le principe indispensable à la survie de l'humanité ». (A/34/PV. 31, par. 147)

On ne se dirige pas aujourd'hui vers l'accomplissement des objectifs du Millénaire et des objectifs fixés par les décisions des grandes conférences des Nations Unies qui ont eu lieu au cours de la dernière décennie. La pauvreté ne diminue pas. L'inégalité entre les pays et à l'intérieur des pays s'accroît. Un milliard cent millions de personnes n'ont pas accès à l'eau potable, 2,6 milliards de personnes n'ont pas accès aux services d'assainissement, plus de 800 millions de personnes sont analphabètes, 115 millions d'enfants en âge d'être scolarisés dans le primaire ne vont pas à l'école et 850 millions de personnes souffrent de la faim. Un pour cent des personnes les plus riches du monde possèdent 40 % de la richesse alors que 50 % de la population mondiale dispose d'à peine 1 % de la richesse. Tout ceci se passe dans un monde où l'on dépense un billion de dollars en armes et un autre en publicité.

Les personnes qui vivent dans les pays développés – qui comptent près d'un milliard

d'habitants – consomment environ la moitié de l'énergie primaire totale alors que deux milliards de pauvres ne connaissent pas encore l'électricité. Est-ce là le monde qu'ils veulent nous faire accepter? Est-ce là l'avenir auquel nous devons nous conformer? Ou alors reconnaît-on notre droit à lutter pour changer cet état des choses? Devons-nous ou non lutter pour l'avènement d'un monde meilleur?

Pourquoi des sommes aussi colossales sont-elles gaspillées dans l'industrie de mort et ne sont-elles pas utilisées pour sauver des vies? Pourquoi ne construit-on pas des écoles au lieu de construire des sous-marins nucléaires, et des hôpitaux au lieu de bombes « intelligentes »? Pourquoi ne produit-on pas des vaccins au lieu de véhicules blindés et davantage d'aliments au lieu de davantage de bombardiers? Pourquoi n'encourage-t-on pas les recherches contre le sida, le paludisme et la tuberculose au lieu de fabriquer des boucliers antimissiles? Pourquoi ne livre-t-on pas une guerre contre la pauvreté au lieu de livrer une guerre contre les pauvres?

Bien que l'on n'ait besoin que de 150 milliards pour atteindre les objectifs du Millénaire, on affirme hypocritement que l'on ne sait pas où trouver les moyens financiers nécessaires. Mensonge! L'argent est là, ce qui manque c'est la volonté politique, le sens éthique et l'engagement réel de ceux qui doivent prendre les décisions.

Si l'on veut vraiment trouver l'argent, que l'on respecte enfin l'engagement de consacrer 0,7 % du PNB à l'aide officielle au développement. Ceci représenterait plus de 141 milliards supplémentaires. Comble de l'hypocrisie, les pays donateurs comptabilisent les sommes versées au titre de la dette car ils savent qu'ils ne pourront jamais en obtenir le remboursement afin de gonfler artificiellement leurs contributions. Que l'on annule la dette extérieure que nos pays ont payée déjà plus d'une fois. Ceci permettrait de consacrer au développement les 400 milliards et quelques de dollars qui sont consacrés au service d'une dette qui ne cesse d'augmenter.

Que l'on conclue le cycle de négociations de Doha pour le développement et que l'on supprime les 300 milliards de subsides agricoles des pays développés. Cela permettra de consacrer cet argent à combattre la pauvreté rurale et l'insécurité alimentaire et à garantir des prix justes pour les produits d'exportation en provenance des pays développés.

Que l'on reconnaisse notre droit au développement. Que l'on garantisse notre droit d'avoir accès aux marchés, aux brevets et aux technologies qui, aujourd'hui, sont le monopole exclusif des puissants. Que l'on aide nos pays à former des professionnels et des scientifiques et que l'on cesse de nous voler nos talents.

Les pays non alignés n'ont pas besoin qu'on leur fasse l'aumône, ils ont besoin de justice et exigent la justice. Que l'on respecte notre droit à la diversité culturelle et à la préservation de notre patrimoine, de nos symboles et de nos caractéristiques particulières. C'est la demande que les pays non alignés viennent de faire unanimement lors de leur réunion ministérielle sur les droits de l'homme et la diversité culturelle qui a eu lieu à Téhéran.

Les pays non alignés veulent une Organisation des Nations Unies plus démocratique et transparente, qui tienne réellement compte des décisions de l'Assemblée générale, leur organe le plus représentatif et démocratique. Nous avons besoin d'une Organisation des Nations Unies dotée d'un Conseil de sécurité réformé, qui agisse dans le cadre du mandat que lui confère la Charte constitutive de l'Organisation sans empiéter sur les fonctions et les prérogatives d'autres organes du système. Un Conseil de sécurité à composition élargie, représentative de la composition actuelle des Nations Unies où les pays en développement sont majoritaires. Un Conseil de sécurité dont les méthodes de travail soient radicalement modifiées afin d'assurer la transparence et la participation de tous les États Membres à ses travaux.

Nous avons besoin d'un Conseil des droits de l'homme qui empêche que ne se répètent les graves erreurs commises par l'ancienne Commission des droits de l'homme. Un Conseil qui consacre dans la pratique le principe selon lequel les droits de l'homme sont universels, indivisibles et interdépendants. Un Conseil qui mette fin à la sélectivité et à la pratique de deux poids, deux mesures. Les pays non alignés s'opposeront fermement aux machinations retorses de certains puissants qui, frustrés de n'avoir pu atteindre leurs objectifs, prétendent maintenant rouvrir le dossier de la difficile construction institutionnelle du Conseil et la remettre en cause.

Les pays non alignés n'hésiteront pas à défendre les principes sur lesquels a été fondé le Mouvement.

Nous encouragerons entre les États des relations d'amitié basées sur le respect des principes de souveraineté, d'égalité des droits et de libre-détermination des peuples.

Nous continuerons à défendre les droits de l'héroïque peuple palestinien. Son droit de devenir un État avec Jérusalem-Est comme capitale. Nous continuerons à condamner le génocide dont il est victime. Nous continuerons à réclamer le droit du peuple de Porto Rico à la souveraineté et à l'indépendance. Les pays non alignés représentent presque les deux tiers des membres des Nations Unies. Nos revendications ne pourront pas être ignorées, tout comme nos intérêts.

Voilà que mon allocution en tant que Président du Mouvement des pays non alignés devrait s'arrêter là. Cependant, le comportement scandaleux et grossier du Président des États-Unis, hier matin dans cette salle, m'oblige à prononcer maintenant quelques mots au nom de Cuba.

Avec un langage grossier et un ton arrogant, le Président Bush a insulté et menacé une dizaine de pays. Il a donné des ordres à l'Assemblée générale d'une manière autoritaire et ferme. Il a également jugé une vingtaine de pays, faisant preuve d'une arrogance jamais constatée dans cette salle. Ce fut un spectacle offensif. Le *delirium tremens* du gendarme mondial. L'ivresse du pouvoir impérial, accompagnée de la médiocrité et du cynisme propres à ceux qui menacent avec des guerres où ils ne risqueront pas leurs vies.

Le Président des États-Unis n'a le droit de juger aucune nation souveraine de cette planète. Posséder des armes nucléaires puissantes n'accorde aucun droit sur les droits des peuples des autres 191 pays ici représentés. Il ne faut d'ailleurs pas sous-estimer la détermination et le courage des peuples à l'heure de défendre leurs droits. En fin de compte, les idées justes que l'on défend valent plus que la puissance des canons. Le Président, provocateur et menaçant, aurait dû le savoir depuis longtemps : il faut respecter l'égalité souveraine des États au lieu d'exiger un changement de régime. Il faut respecter la souveraineté au lieu d'exiger une attestation unilatérale de bon comportement. Il faut respecter le droit international au lieu d'imposer un blocus ou une guerre illégitime.

Le Président Bush a parlé de démocratie, mais nous savons tous qu'il ment. Il a pris le pouvoir par la fraude et le mensonge. Au lieu de l'écouter hier, nous

aurions préféré entendre une allocution du Président Albert Gore à propos du changement climatique et des risques qu'il présente pour notre espèce. En outre, nous tenons à rappeler qu'il a soutenu, sans ambages, le coup d'État perpétré contre le Président et la Constitution du Venezuela.

Il a parlé de paix, mais nous savons qu'il ment. Nous nous rappelons très bien les menaces qu'il a proférées contre plus de 60 pays qu'il a traités de « recoins obscurs de la planète », des menaces visant à les effacer de la planète au moyen d'attaques préventives et inattendues. Bush est un guerrier particulier car, depuis l'arrière-garde, il envoie les jeunes de son pays tuer et mourir à des milliers de kilomètres de leurs côtes.

Il a parlé des droits de l'homme, mais nous savons qu'il ment. Il est le plus grand responsable de la mort de 600 000 civils en Iraq. Il a autorisé les tortures à la base navale de Guantanamo et à Abu Ghraïb. Il est le complice de l'enlèvement et de la disparition de personnes, de vols secrets et de prisons clandestines.

Il a parlé de la lutte contre le terrorisme, mais nous savons qu'il ment. Il a garanti l'impunité totale à des groupes terroristes les plus détestables qui, depuis Miami, ont fomenté des actes terroristes contre le peuple cubain. Le Président Bush a fortement critiqué le nouveau Conseil des droits de l'homme. Il saigne; il rumine son impuissance. La honte le martyrise car, alors qu'il est Président des États-Unis, son pays n'a pas la moindre possibilité d'en devenir membre, et ce à cause du vote secret. Cuba, par contre, a été élu membre fondateur avec plus de deux tiers des voix.

Il a parlé de la coopération, du développement et de la prospérité pour le reste du monde, mais nous savons tous qu'il ment. Il est devenu le politicien le plus égoïste et le plus irresponsable que l'on ait jamais connu. Dans un monde où 10 millions d'enfants de

moins de 5 ans vont mourir cette année à cause des maladies qui peuvent être prévenues, ses propositions misérables et démagogiques d'hier deviennent une très mauvaise plaisanterie.

Le Président Bush n'a pas l'autorité morale ni la crédibilité nécessaires pour juger quiconque. Il devrait, en tout cas, être jugé pour ses crimes. L'arrogance et l'hypocrisie ont des limites. Le mensonge et le chantage ont des limites. Cuba rejette et condamne chacun des mots mensongers prononcés hier par le Président des États-Unis.

Cuba remercie l'Assemblée générale de la solidarité dont elle a fait preuve à son égard dans sa lutte contre le blocus et les agressions auxquelles elle a dû faire face pendant presque cinq décennies. Je remercie en particulier le Président du Nicaragua, le camarade Daniel Ortega, ici présent, pour les paroles qu'il a prononcées hier, et je remercie tous ceux qui se sont exprimés en faveur des droits et de la justice du peuple cubain. Cuba remercie tous ceux qui l'ont soutenu dans sa lutte acharnée contre le terrorisme et qui se sont manifestés en faveur de la libération des cinq cubains combattants antiterroristes incarcérés injustement aux États-Unis.

Cuba luttera aux côtés de tous les autres membres du Mouvement des pays non alignés afin de parvenir à un ordre international plus juste et plus démocratique, dans lequel nos peuples puissent exercer leur droit à la paix et au développement. On pourra nous reprocher d'être des rêveurs, mais nous luttons avec la conviction que les rêves d'aujourd'hui sont les réalités de demain. Nous luttons, et nous ne cesserons pas de lutter, en étant convaincus que même s'il existe des hommes sans dignité, il en existe d'autres qui ont en eux la dignité de beaucoup et qui portent en eux un peuple entier, qui portent en eux la dignité de l'humanité.

La séance est levée à 13 h 25.